

TENTATIVE DE KIDNAPPING À AKBIL, TIZI-OUZOU

TROIS COLLÉGIENNES SAUVÉES PAR DES VILLAGEOIS

Page 24

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3025 | Ven. 3 - Sam. 4 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



FOOTBALL, CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1 MOBILIS

**DERBY
ALGÉROIS
À GRAND
ENJEU**

Pages 12-13 14



COOPÉRATION DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE

LES AFFABULATIONS DU MAROC

Page 5

ANNONÇANT UNE MARCHÉ
À ALGER

**LES PATRIOTES
REVIENNENT
À LA CHARGE**

Page 5



INTERDICTION
DE LA SECTE AL AHMADIYYA
EN ALGÉRIE

**LA "FATWA"
DATE DES
ANNÉES 70**

Page 5

**TIZI-OUZOU
L'ANP DÉCOUVRE
UNE
IMPORTANTE
CACHE
DE MUNITIONS**

Page 5



LÉGISLATIVES

**LE GOUVERNEMENT
INTERDIT
L'UTILISATION
DES MOSQUÉES**

Page 3

SYRIE

**L'ARMÉE CHASSE
DAECH
DE PALMYRE**

Page 24



5
nouveaux
complexes de
production
opérationnels en avril
prochain à Oran.

25
herboristes estés
en justice à
Constantine au
cours de l'année
2016.

340
exposants nationaux
et étrangers attendus
au 11^e Equip Auto
2017.

FORMATION DE CADRES DE LA DGSN AUX RISQUES CHIMIQUES ET NUCLÉAIRES

Une session de formation en matière de prévention des risques chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs au profit des cadres de la Direction nationale de la Sécurité nationale (DGSN), spécialisés dans le domaine. Dans un message adressé aux participants à cette session, le Directeur général de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé *"son souci d'améliorer le niveau de la ressource humaine de la Sécurité nationale, spécialisée dans ce domaine, à travers la consolidation de la coopération tant au plan national qu'international, en participant aux différents programmes de formation"*. Le général-major a également mis en exergue l'importance de ces sessions de formation dans *"le développement des expériences des éléments de la police, pour être au diapason des progrès enregistrés en matière de lutte contre le crime"*. Il est à signaler que cette session de formation, qui s'étalera jusqu'au 24 mars, est marquée par la participation d'experts internationaux, représentant des institutions internationales spécialisées dans



ce domaine, outre des représentants d'institutions officielles nationales. Les cadres participant à cette session bénéficieront des expériences théoriques et pratiques, qui seront dispensées par les experts spécialisés en matière de lutte contre ces risques.

DES LIAISONS FERROVIAIRES ENTRE LES UNITÉS INDUSTRIELLES DE L'EST DU PAYS



Un programme portant réalisation de liaisons ferroviaires, pour le transport de marchandises, desservant les différentes unités industrielles de l'est du pays a été ficelé pour accompagner le processus en cours de développe-

ment. La direction régionale ferroviaire de Constantine œuvre, de concert avec les multiples complexes industriels dans les différents wilayas traversées par la voie ferrée, à ouvrir des liaisons donnant sur ces sites industriels.

Des études ont été déjà lancées pour concrétiser ce programme structurant.

Dans ce sens, il a été indiqué que parmi les sites industriels ciblés par cette opération figurent le complexe de Bellara, l'entreprise de fabrication de sel implantée à Biskra et les deux cimenteries situées dans cette même wilaya, cela en plus du complexe national de fabrication de ciment de la région de Sigus dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi.

La direction régionale ferroviaire de Constantine constitue un pôle dans le transport de marchandises assurant près de 50 % des transactions de transport effectuées par la société-mère. La SNTF régionale transporte tout type de marchandises allant des produits d'hydrocarbures jusqu'au blé en passant par le sel, le ciment, les conduites et les bobines...

NOUVELLE ÉDITION DU "PRIX DE L'ÉLÈVE INGÉNIEUR-MAGHREB"

L'édition 2017 du "Prix de l'élève ingénieur-Maghreb" a été lancée au profit des étudiants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, a indiqué un communiqué émanant du Bureau régional de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF-Maghreb). *"Les étudiantes de ces trois pays se voient une nouvelle fois invitées à concourir pour ce Prix dont la précédente édition avait été remportée par la lauréate algérienne Sabrina Belbouche de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO)"*, précise-t-on dans le communiqué transmis à l'APS. Cette initiative a pour objectif de saluer *"l'engagement d'une étudiante dont le parcours représente un exemple pour les générations montantes et en fait une jeune femme à même de devenir l'ambassadrice de sa formation"*, a-t-on souligné dans le même communiqué. *"Le parcours académique, les ambitions professionnelles et l'investissement associatif de la candidate, notamment en faveur de l'égalité femmes-hommes, constituent les critères de sélection du concours"*, a-t-on relevé de même source. Au total, quarante-cinq (45)

candidatures avaient été reçues au Bureau Maghreb de l'AUF pour la précédente édition remportée par Sabrina Belbouche du département de génie mécanique de l'ENP d'Oran.



EL HADI OULD ALI

"Nous avons constaté sur le terrain que les textes de loi ne sont pas toujours applicables, notamment la loi 13/05 relative à l'organisation et au développement des activités sportives et physiques. Des journées d'étude sont alors prévues pour la révision de certains d'entre eux et l'accompagnement des responsables sportifs dans la gestion des Fédérations"



UN MÉDECIN PISTÉ PAR UN... COYOTE

Un médecin américain a été surpris par un animal sauvage qui l'a suivi jusqu'à l'intérieur de son cabinet. D'après les images de vidéosurveillance et l'avis d'un spécialiste de la faune, il s'agirait bien d'un coyote. Les images de vidéosurveillance montrent le médecin sortir en courant de son cabinet, avec ce qu'il dit être un coyote aux trousses. La scène s'est déroulée à Mount Pleasant en Caroline du Sud le 15 février dernier. *"Je me rendais au travail et on peut voir sur la vidéo que le coyote me suit"*, raconte le Docteur Steven Poletti. *"Quand il a frôlé ma jambe et que je me suis tourné, j'ai pu voir clairement que c'était un coyote ou un loup"*, a-t-il ajouté. Il a bien sûr pris ses jambes à son cou.

UN PILOTE DE RALLYE POURSUIT SON... CAMBRIOLEUR

Surpris en plein cambriolage par le propriétaire des lieux, un voleur en fuite s'est vu rattraper à l'issue d'une course-poursuite digne d'un film d'action. Et pour cause : la victime était un as du volant. En pleine action, un cambrioleur a été surpris mercredi dernier par le propriétaire du chantier sur lequel il s'était introduit, à Saint-Victor-Malescour en Haute-Loire. Mais la mésaventure. Voyant le voleur prendre la fuite en voiture, le maçon s'est engagé dans une course-poursuite digne d'un film d'action. Et pour cause : il est aussi pilote de rallye.

C'est donc sans mal qu'il est parvenu à éviter les jets de matériel volé en travers de la chaussée, déstabilisant le malfaiteur qui perdu le contrôle de son véhicule. Ce dernier a terminé sa course dans un pré.

LÉGISLATIVES

Le gouvernement interdit l'utilisation des mosquées

"Les mosquées ne doivent pas être impliquées dans la campagne électorale aux législatives du 4 mai 2017". C'est ce qu'a indiqué Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, après avoir enjoint, à toutes les directions des affaires du culte sur tout le territoire national, l'application stricte de cette directive.

PAR INES AMROUDE

Le ministre des Affaires religieuses qui s'exprimait, avant-hier en marge d'une séance du Conseil de la Nation, dédiée aux questions orales, a insisté sur l'interdiction faite aux imams et autres enseignants du Coran de faire usage des tribunes des mosquées pour s'impliquer en faveur de tel ou tel candidat.

Mohamed Aissa a tenu à souligner que les lieux de culte devaient rester neutres, exhortant les imams "à respecter les lois de la République et les règles éthiques et à observer la totale neutralité vis à vis de la campagne électorale pour les élections législatives prévues en mai

prochain". a-t-il souligné. Par ailleurs, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a expliqué que l'interdiction des activités de la secte d'Al Ahmadiya en Algérie était basée sur une "fatwa décrétée par le Haut Conseil islamique (HCI) dans les années 70.

Les Conseils scientifiques "ont décidé de se référer à la fatwa décrétée dans les années 70 par le HCI et le défunt cheikh Ahmed Hamani, qualifiant cette secte de groupe égaré et en dehors de l'Islam", a indiqué Mohamed Aissa dans une déclaration, en marge de la séance des questions orales du Conseil de la Nation. "L'Algérie rejoint les pays du monde arabo-musulman et Al-Azhar,

considérant ces individus comme n'appartenant pas à l'Islam, ni aux doctrines islamiques et même de profanes", a-t-il dit.

"L'Algérie qui croit profondément à la liberté du culte et à la libre pratique des rites pour les religions monothéistes, consacrés par la loi algérienne, appelle les personnes non musulmanes à soumettre une demande au ministère des Affaires religieuses pour les autoriser à exercer leur rites religieux, mais si ces personnes sont musulmanes, les ulémas se sont déjà prononcés à ce sujet", a-t-il estimé.

Ce groupe œuvrait à "former une organisation propre pour se renforcer



Mohamed Aissa,

et revendiquer la protection internationale, mais les services de sécurité les ont démasqués et ont empêché leurs activités", a-t-il précisé.

I. A.

INFRACTION À LA LOI LORS DES PROCHAINES LÉGISLATIVES

Les mises en garde de Louh

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a exhorté avant-hier à Tissemsilt les magistrats à accomplir convenablement leurs devoirs en matière de lutte contre toute infraction à la loi lors des prochaines élections législatives.

Dans une allocution à l'occasion de l'installation du président et du procureur général de la cour de Tissemsilt, Louh a souligné que "les magistrats et notamment ceux du parquet doivent assumer leurs devoirs de lutte contre toute violation de la loi lors des prochaines législatives en lançant immédiatement une procédure en coordination avec la police judiciaire", mettant en garde ceux qui osent user de pratiques illégales.

Le ministre a indiqué "qu'une lecture attentive des amendements de la Constitution fait ressortir que la majorité des articles nouveaux ou amendés, soit plus de 70 %, ont trait directement aux droits et libertés et à l'adaptation institutionnelle allant dans ce sens et renforçant les acquis du citoyen

algérien dans ce domaine, les institutions fondamentales et les conditions de développement de ces droits".

Louh a ajouté que "le gouvernement a procédé, dans le cadre du programme du président de la République dans les dernières années, à doter les magistrats d'une batterie de lois garantissant les droits et les libertés et du pouvoir pour lutter contre les crimes qui bouleversent la société et portent atteinte aux droits et à la liberté des personnes, à la stabilité, à l'économie du pays et aux biens privés et publics". Le ministre a annoncé une dynamique visant à adapter "l'action judiciaire aux nouvelles lois constitutionnelles", citant à titre d'exemple la constitutionnalisation du principe de justice à deux niveaux dans le domaine pénal.

Il a rappelé, en outre, que "le Conseil de la nation a approuvé dernièrement deux textes comportant un amendement juridique de l'organisation judiciaire, de la procédure pénale et une réforme profonde du tribunal criminel par la création d'une instance d'appel où l'action

judiciaire s'effectue, selon la nouvelle Constitution, à deux niveaux, en plus de l'augmentation du nombre des membres du jury à quatre au lieu de deux, auxquels s'ajoutent deux magistrats professionnels."

Par ailleurs, Louh a déclaré "avec l'inauguration de la cour de Tissemsilt, nous avons réussi un équilibre entre le nombre des cours de justice et celui des wilayas du pays".

Il a fait remarquer que, dans le cadre des réformes profondes décidées par le président de la République, "le secteur de la justice est parvenu à créer 38 tribunaux administratifs en attendant 10 autres dont les travaux de réalisation de quatre ont été achevés et il ne manque que la désignation de l'élément humain qui se fera dans quelque mois".

Le ministre a installé Hobeddine Bettayeb, président de la cour de Tissemsilt et Guessar Mohamed procureur général.

Lors de la cérémonie d'inauguration de la cour, Louh a remis deux premières cartes professionnelles biométriques au

niveau national à un magistrat et à un greffier leur facilitant les procédures administratives sans se déplacer au ministère.

Le ministre a assisté, par la même occasion, à la signature électronique d'un documentaire en attendant la généralisation de l'opération à tous les bureaux de documentation à travers le pays et ceux des auxiliaires de justice, dont les commissaires priseurs et les huissiers.

Louh a estimé que "cette opération est importante car elle est liée à l'économie et au développement économique encourageant l'investissement et la culture de transactions, ce qui permet à l'Algérie de mieux attirer les investisseurs".

L. B.

OUVERTURE D'UNE PARTIE DE L'AUTOROUTE DE BÉJAÏA Talai interpellé par des villageois

L'ouverture avant-hier par le ministre des Travaux publics et des Transports, d'un tronçon de l'autoroute de Béjaïa entre Akbou et Ahnif ne fait pas que des heureux. Des villageois se sont plaints auprès de Boudjema Talai de l'absence de bretelles pour accéder à cette autoroute. Le tronçon Akbou-Ahnif (autoroute Est-Ouest), long de 42 km a été ouvert en début d'après-midi du jeudi par Boudjema Talai au grand bonheur des automobilistes qui souffrent depuis des années des embouteillages monstres sur la RN 26, reliant Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, via Akbou.

À Ahnif, dans la wilaya de Bouira, des citoyens ont interpellé à leur tour les pouvoirs publics sur la nécessité d'ouvrir des bretelles d'accès à leurs terres agricoles. Présent sur place, un responsable de l'Agence nationale des autoroutes promet la réalisation d'un échangeur. Les travaux de cette autoroute, qui relie le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest ne sont pas encore achevés.

R. N.

INTERDICTION DE LA SECTE AL AHMADIYYA EN ALGÉRIE

La "fatwa" date des années 70

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé avant-hier à Alger que l'interdiction des activités de la secte d'Al Ahmadiya en Algérie était basée sur une "fatwa" décrétée par le Haut Conseil islamique (HCI) dans les années 70.

Les Conseils scientifiques "ont décidé de se référer à la fatwa décrétée dans les années 70 par le HCI et le défunt cheikh Ahmed Hamani, qualifiant cette secte de groupe égaré et en dehors de l'Islam", a

indiqué Mohamed Aissa dans une déclaration, en marge de la séance des questions orales du Conseil de la Nation.

"L'Algérie rejoint les pays du monde arabo-musulman et Al-Azhar, considérant ces individus comme n'appartenant pas à l'Islam, ni aux doctrines islamiques et même de profanes", a-t-il dit.

"L'Algérie qui croit profondément à la liberté du culte et à la libre pratique des rites pour les religions monothéistes, consacrés par la loi algérienne, appelle les personnes non musulmanes à soumettre

une demande au ministère des Affaires religieuses pour les autoriser à exercer leur rites religieux, mais si ces personnes sont musulmanes, les ulémas se sont déjà prononcés à ce sujet", a-t-il estimé.

Ce groupe œuvrait à "former une organisation propre pour se renforcer et revendiquer la protection internationale, mais les services de sécurité les ont démasqués et ont empêché leurs activités", a-t-il précisé.

R. R.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

La stratégie basée sur l'aspect pédagogique et juridique

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a indiqué que la stratégie de lutte contre la violence en milieu scolaire, qui sera présentée par son département mercredi prochain, s'articule sur l'aspect pédagogique et juridique.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Répondant à la question d'un membre du Conseil de la Nation concernant la déperdition scolaire, la ministre, qui a estimé que ce problème est intrinsèque à l'élève, a indiqué que les solutions qui seront apportées à la faveur de cette stratégie "s'articulent essentiellement sur les aspects pédagogiques et juridiques outre la mise en place d'un climat favorable à l'élève pour suivre sa scolarité".

Cette stratégie vise "la prise en charge de la violence à l'école (à l'intérieur et à l'ex-

térieur) afin de permettre aux élèves de suivre leur scolarité jusqu'à l'âge de 16 au minimum", ajoute la ministre.

Le "programme de lutte contre la déperdition scolaire est fondé sur cinq axes, notamment l'approfondissement des recherches", a affirmé Mme Benghebrat relevant qu'"un groupe de travail mixte (Observatoire national de l'éducation et de la formation, Institut national de recherche en éducation et Direction centrale de l'évaluation et de la prospective) a été chargé d'effectuer une recherche de qualité sur le phénomène de déperdition scolaire".

Pour ce qui est du deuxième axe, Mme Benghebrat a expliqué qu'il "consiste en la lutte contre le redoublement scolaire notamment à travers la prise en charge des difficultés rencontrées par l'élève, l'organisation d'examens de rattrapage pour les élèves ayant obtenu une moyenne de 9 et le développement du pré-scolaire et la révision des programmes actuels".

Dans sa stratégie de lutte contre la déperdition scolaire, le ministère de l'É-

ducation nationale a axé son effort sur l'amélioration de l'évaluation pédagogique à travers le lancement d'une consultation nationale, le renforcement du volet formation au profit des enseignants en matière pédagogique et l'intensification des activités culturelles.

A une question sur le rôle du lycée des mathématiques de Kouba, qui dispense les mêmes cours suivis dans les autres lycées, la ministre a reconnu l'existence de ce problème indiquant que le but de son département "est d'encourager l'orientation des élèves vers cette filière".

Elle a indiqué à ce propos que son département ministériel souhaitait donner à ce lycée "un cachet particulier en le dotant d'un programme qui se démarque du programme de la filière mathématique suivi au niveau des autres lycées".

"Nous poursuivons nos efforts afin d'arriver à un niveau international, à travers l'organisation d'un baccalauréat international de mathématiques et l'ouverture d'une école supérieure de mathématiques au niveau du ministère de l'Enseignement



Nouria Benghebrat.

supérieur et de la Recherche scientifique", a-t-elle ajouté.

Elle a rappelé dans ce sens que le lycée des mathématiques a été créé durant l'année scolaire 2012/2013 pour accueillir les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats dans cette matière lors du brevet de l'enseignement moyen. C. A.

BILAN SUR LA VIOLENCE MULTIFORME

La Forem appelle à des assises nationales

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La Forem estime que la "violence prend des proportions alarmantes".

Des études ont été réalisées par cette association qui appelle les autorités à de véritables Assises pour cerner ce phénomène. La Fondation pour la pro-

motion de la santé et la recherche scientifique a récemment appelé les autorités à "impliquer la société civile pour cerner le phénomène de violence pour le cerner et contribuer à comprendre ces racines".

L'association présidée par Mustapha Khiati a indiqué que "10 études ont été réalisées sur la question et ont été transmises aux autorités" mais depuis aucun écho n'a été parvenu. Le président de cette association considère dans un bilan chiffré que la violence reste multiforme. D'abord en milieu scolaire où l'on recense près de 40.000 cas dont 2.000 cas d'agressions commises par des enseignants sur des élèves. Pis encore, les femmes subissent des cas de violences dont les chiffres indiqués par les autorités elles-mêmes font état de 8.400 cas en 2016. La délinquance, la drogue et les agressions multiformes ont créé un

impact négatif sur la société à tel point que la répression ne peut les endiguer. Pour la Forem, cela s'explique également par "les séquelles de la décennie noire, l'émergence de comportements agressifs juvéniles, le ratage scolaire" qui sont encore mal pris en charge. A ajouter dans ce registre des milliers d'enfants traumatisés suite à ces comportements insidieux générés par des facteurs socio-politiques fragilisent d'avantage cette frange de la société. La violence est à mettre également dans le contexte du chamboulement des TIC et les images de guerre et de conflits meurtriers qui sont montrés dans leur cru par les télévisions et les réseaux de diffusion d'Internet. Ces images "choquantes" ont un impact pour la frange juvénile qui se répercutent selon les spécialistes psychologues comme "comportements d'imitation du héros et

du défi en vers a société". Ils se traduisent par un nombre d'agressions sur la voie publique souvent par des adolescents en perte de repères socio-culturels. Dans ce contexte, le président de la fondation appelle à "mettre en place de véritables Assises avec une stratégie globale".

Les recommandations des experts de la Forem vont dans le sens d'un creusement à partir de "l'école et de la famille". Il est à indiquer que l'Unicef dans ces recommandations, incite les gouvernements à mettre l'accent sur des programmes qui mettent "la cohésion de la famille avec le milieu de la scolarité de leurs enfants pour trouver les sources de conflit qui peuvent générer les comportements de violence".

F. A.

VOL DE VOITURES DE LOCATION Cinq malfrats arrêtés à Birkhadem

5 individus âgés entre 30 et 42 ans, ont été arrêtés mercredi, le 1er mars, par des gendarmes dans la commune de Birkhadem à Alger ; a indiqué avant-hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Ces personnes sont accusées pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux ; contrefaçon de sceaux de l'Etat, escroquerie et abus de confiance, commis au préjudice d'une agence de location de voitures.

Deux membres de ces malfrats, qui sont des frères, ont été interpellés à bord d'un véhicule, sur la RN n°01, dans la circonscription communale de Birkhadem, en leur possession la somme de 110 millions de centimes. Selon l'enquête, les deux frères procédaient à la location des voitures par l'intermédiaire du troisième mis en cause, auprès de ladite agence de location de voitures, pour ensuite trafiquer leurs documents et les revendre à des citoyens, quant au deux complices restant, ils ont été interpellés au cours de l'enquête. L'opération a permis la récupération de 6 véhicules, vendus avec des documents administratifs falsifiés, à des citoyens habitant à Alger.

R. N.

GRÈVE DES COMMERÇANTS DE TIZI OUZOU

Le bureau local de l'UGCAA dissous

Les initiateurs de la grève générale des commerçants de Tizi-Ouzou massivement suivie, dimanche dernier, ont eu gain de cause après leur rencontre, hier, avec le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Salah Souileh et ses collaborateurs. Ce dernier a annoncé, comme réclamée par les protestataires, la dissolution du bureau de wilaya de Tizi-Ouzou de l'UGCAA et la convocation d'une assemblée générale élective (AGE) des nouveaux membres.

L'annonce a été faite avant hier par le collectif initiateur dudit mouvement de protestation dans une déclaration dans laquelle il est précisé que l'élection des futurs membres de l'UGCAA de Tizi Ouzou débutera au niveau des dairas pour désigner les représentants des adhérents avant de convoquer une AGE pour élire le nouveau bureau de wilaya.

Ce "renouvellement des instances locales de l'UGCAA sera supervisé par une commission des délégués des commerçants, élus lors de l'assemblée générale tenue le

30 décembre dernier, et des représentants du bureau national de la même organisation professionnelle", a précisé la même source. Le même collectif a annoncé, dans la même déclaration, le gel de toutes ses activités de protestation après la satisfaction de leur revendication.

Pour rappel, une grève avait été largement suivie, dimanche dernier à Tizi-Ouzou, en réponse à l'appel de ce collectif pour réclamer la destitution de l'actuel bureau de wilaya de l'UGCAA.

R. N.

COOPÉRATION DANS LA LUTTE ANTITERRORISTE

Les affabulations du Maroc

Décidément les officiels marocains ne s'encombrent d'aucune considération dès lors qu'il s'agit d'évoquer l'Algérie. Sans retenue aucune les responsables marocains, à tous les niveaux d'ailleurs, persistent dans leur démarche à critiquer l'Algérie de manière systématique accréditant ainsi la thèse selon laquelle le royaume entretient, sciemment, la tension avec son voisin de l'Est.

PAR KAMAL HAMED

Sinon comment interpréter ces déclarations des officiels marocains ? Le dernier en date a été le directeur du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), principal service antiterroriste marocain, qui a chargé et l'Algérie et le Front Polisario. S'abritant derrière le sacro-saint principe de lutte contre le terrorisme le patron du BICJ, Abdelhak Khame, accuse, en effet, l'Algérie de ne pas coopérer avec son pays pour lutter contre le terrorisme. Pour lui, ainsi, c'est "l'absence de coopération et de coordination avec nos voisins algériens qui constitue une opportunité pour l'installation d'organisations terroristes dans la région".

"Il faut être clair : la sécurité de nos deux pays dépend d'une coordination qui doit avoir lieu entre les services de renseignement marocains et algériens. Malheureusement, ils s'entêtent. J'espère qu'ils vont se rendre à l'évidence", a ajouté le chef du service anti-

terroriste marocain comme rapporté, avant-hier jeudi, par l'agence de presse marocaine MAP. Ce n'est pas la première fois que ce responsable marocain s'attaque à l'Algérie. "La main du Maroc est toujours tendue pour la coopération en matière de renseignements, mais l'Algérie n'a pas voulu collaborer à la coordination du renseignement et le niveau actuel de l'entraide en la matière n'est pas à la hauteur de nos attentes", a-t-il déclaré il y a juste un mois. Autant dire qu'il s'agit bel et bien d'une véritable campagne de dénigrement contre l'Algérie. Une campagne qui tend à aller en s'amplifiant depuis l'adhésion du Maroc à l'Union africaine. Car cette charge contre l'Algérie est accompagnée aussi d'attaques en règle contre le Polisario que le régime marocain veut, apparemment et dans le but évident de créer l'amalgame, cataloguer comme organisation terroriste. "A travers les enquêtes que nous avons entreprises, nous avons établi, de manière claire,



Mohamed V,

l'implication de séparatistes dans des organisations terroristes et criminelles". Certes, il n'a pas cité nommément le Front Polisario mais l'allusion à cette organisation qui lutte pour l'autodétermination du peuple sahraoui est on ne peut plus évidente. Ce responsable marocain feint d'oublier que le Polisario est reconnu par la communauté internationale comme seul représentant légitime du peuple sahraoui avec lequel, d'ailleurs, le gouvernement marocain mène des négociations dans le cadre des résolutions de l'Onu. Poursuivant dans l'amalgame il a aussi indiqué que le Maroc n'est pas le seul à être menacé par le terrorisme puisqu'il y a "aussi l'Algérie qui souffre

déjà de l'activisme du groupe Al Qaïda au Maghreb islamique au sud de son territoire. A cela s'ajoute un problème créé de toutes pièces par l'Algérie au Sahara".

Des propos qui ne laissent aucun doute sur la volonté du Maroc d'entretenir la tension avec l'Algérie et la confusion autour de la question de décolonisation du Sahara occidental. Les déclarations de cet officiel marocain, qui entrent en droite ligne des manœuvres du Maroc, interviennent il faut le dire dans un contexte marqué par la recrudescence de la tension avec le Polisario autour de la question d'El Guergarat.

K. H.

ANNONÇANT UNE MARCHÉ À ALGER

Les Patriotes reviennent à la charge

PAR IDIR AMMOUR

L'Organisation nationale des Patriotes renoue avec la protestation. Elle compte organiser demain une marche à Alger, pour exiger "le respect des engagements des hautes instances faites lors de leurs précédents mouvements de contestation, malheureusement restés lettre morte".

À cet effet et afin de mobiliser un plus grand nombre, un appel est déjà lancé à tous les Patriotes au niveau national pour participer à ce rassemblement de demain. Après avoir arraché des promesses de la part des pouvoirs publics, pour prendre en charge leurs revendications, les Patriotes semblent vouloir mettre plus de pression sur les pouvoirs publics, à la veille des élections législatives qui se rapprochent à grands

pas. Sachant que les pouvoirs publics ont fait de ce rendez-vous électoral leur priorité. Tout en rappelant la délicatesse de la conjoncture actuelle et les appels au calme qui n'ont pas eu pour effet d'amadouer des contestations sociales unanimes à vouloir battre le fer tant qu'il est chaud pour obtenir gain de cause.

Selon le président de l'Organisation nationale des patriotes, une forte mobilisation est prévue pour demain.

On s'attend à pas moins de cinq mille patriotes venant des 48 wilayas pour, une nouvelle fois, protester afin de faire prévaloir des droits dans lesquels les concernés se sentent lésés.

Le représentant des Patriotes précise que cette action sera pacifique et vise à "attirer" l'attention des pouvoirs publics sur leur situation socioprofessionnelle

qu'ils qualifient de "lamentable".

Ces derniers qui se sont engagés durant la décennie noire "se sont retrouvés, malheureusement, abandonnés à leur propre sort", dénonce-t-il. Selon l'Organisation nationale des Patriotes, les "revendications sont légitimes puisqu'une loi a été votée à l'APN et inscrite dans les textes officiels".

Et "quand bien même il n'y aurait pas ces textes, n'avons-nous pas droit à un minimum de reconnaissance, d'aide ?", se demandent-ils. Et d'enchaîner en ajoutant "peut-on tuer un passé de cette façon, nous ôter le mérite de cette partie de notre vie passée dans la peur, le feu et le sang ?".

A noter que la Coordination des Patriotes réclame un statut particulier élaboré en concertation avec leurs représentants,

une pension satisfaisante et une indemnité pour les ayants droit des patriotes décédés, ainsi qu'une prise en charge médicale pour ceux atteints de maladies chroniques. Ils demandent, également, l'accès aux logements sociaux. Parmi les autres revendications, on peut citer "la célérité dans le traitement des dossiers de retraite des Patriotes y ouvrant droit avec des taux de bonification avantageux et l'ouverture d'un guichet spécifique pour le traitement rapide des demandes". Les Patriotes considèrent qu'il est "anormal que les pouvoirs publics procurent des avantages aux ennemis de l'Algérie au moment où elle met en marge les hommes qui ont défendu la patrie et les citoyens".

I. A.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'ANP découvre une importante cache de munitions à Tizi-Ouzou

Un détachement de l'ANP a découvert, hier mercredi, une cache contenant des munitions et des produits explosifs, à Tizi-Ouzou, a annoncé le MDN dans un communiqué. "L'Armée Nationale Populaire a découvert, le 1^{er} mars 2017, à Tizi-Ouzou une cache de munitions contenant, huit obus de type RPG-2, une quantité de munitions de différents calibres et des produits explosifs", lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, "un élément de sou-

tien aux groupes terroristes a été arrêté à Blida", ajoute la même source.

Un important dépôt d'armes découvert à Adrar

Une nouvelle cache d'armes et de munitions a été découverte avant-hier dans la wilaya d'Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Lors d'une patrouille de reconnaissance, un détachement de

l'ANP relevant du secteur militaire d'Adrar a découvert, ce matin du 2 mars 2017, une cache d'armes et de munitions contenant : 40 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov ; une mitrailleuse lourde, de calibre 14,5 millimètres ; 44 chargeurs pour pistolet mitrailleur de type Kalachnikov ainsi qu'une importante quantité de munitions (1.686 balles) de différents calibres", lit-on dans le communiqué.

TENTATIVE D'ATTENTAT À CONSTANTINE Le terroriste identifié

L'auteur de l'attentat déjoué au siège de la sûreté urbaine de Constantine a été identifié, a-t-on appris avant-hier à Tissemsilt du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Le terroriste, auteur de l'attentat déjoué au siège de la 13^e sûreté urbaine de Constantine, "a été identifié en coordination avec les cadres chargés de l'enquête dirigée par le procureur de la République compétent", a indiqué le ministre lors de la cérémonie d'inauguration de la cour de Tissemsilt. Il a ajouté que conformément aux procédures et à la nécessité de l'enquête, le nom de "l'auteur de cet attentat ne peut, à présent, être révélé".

R. N.

PROJETS LSP À L'ARRÊT

Tebboune promet de trouver une solution aux souscripteurs

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué avant-hier à Alger qu'une solution sera trouvée pour les souscripteurs LSP (logement social participatif) qui n'ont pas encore reçu leurs logements en les transférant vers la formule de la location-vente ou en recherchant d'autres options financières.

PAR ROSA CHAOUI

Cette formule (LSP), qui a montré ses limites, "a été abandonnée dès le lancement de la formule des logements de l'AADL, mais il reste 9.000 logements litigieux auxquels nous tentons de trouver des solutions", a précisé le ministre lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, présidée par Abdelkader Bensalah, président de l'institution parlementaire, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia.

Répondant à une question du sénateur Slimane Ziane, le ministre a souligné que

les souscripteurs à cette formule dont les projets n'ont pas démarré ont été transférés vers la formule des logements AADL, tandis que des options "financières" sont recherchées pour les projets confiés à des promoteurs immobiliers qui n'ont pas pu honorer leurs engagements.

Le "problème se pose pour les promoteurs immobiliers qui ne sont pas affiliés à la Caisse nationale du logement relevant du secteur", a ajouté M. Tebboune, affirmant qu'en l'espèce, "le ministère de tutelle ne peut ni protéger les projets ni garantir les droits des souscripteurs".

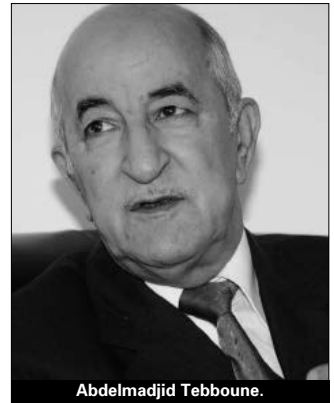
En revanche, la Caisse nationale du loge-

ment (CNL) peut intervenir en lieu et place du promoteur immobilier affilié pour parachever le projet à l'arrêt ou indemniser les souscripteurs.

Tebboune a précisé que "les logements LSP à l'arrêt (9.000 unités) ne représentent qu'une infime proportion de la totalité des projets de logement dans le secteur où 1.025.000 LPA sont en cours de réalisation, 470.000 logements de location-vente sont programmés et 1 million de logements sociaux depuis 2013".

S'agissant des promoteurs ayant abandonné leurs projets faute de moyens ou pour toute autre raison, le ministre a indiqué que "leur agrément leur sera retiré et qu'ils ne pourront plus réaliser de projets à l'avenir", estimant leur nombre à une centaine seulement sur 6.000 promoteurs immobiliers titulaires d'un permis.

Le ministre a, à cet égard, appelé les entreprises nationales à "renforcer leurs capacités pour prendre en charge les projets qui leur sont confiés, d'autant que le secteur n'exige des entreprises algéri-



Abdelmadjid Tebboune.

ennes de réaliser qu'une moyenne de 500 logements par an pour pouvoir être intégrées dans la short-list des entreprises auxquelles sont confiés des projets contre 2.000 logements par an pour les entreprises étrangères".

R. C.

PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ

Bekkat Berkani appelle à le revoir et à le compléter

PAR RAYAN NASSIM

Le projet de loi sur la santé a été au centre de l'intervention avant-hier, du président du conseil national de l'Ordre des médecins, et fraîchement désigné au Conseil national des droits de l'Homme, Dr Mohamed Bekkat Berkani qui a appelé, lors de l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, "à revoir et à compléter la mouture présentée à l'APN avec un débat plus large".

La "santé ne se limite pas aux médecins, les consultations sur ce projet, doivent s'élargir pour prendre en considération les avis des usagers de la santé à travers les représentants de la société civile. Si on n'écoute pas les professionnels de la santé et les usagers, on fera des textes de loi qui ne peuvent pas être appliqués sur le terrain", explique-t-il.

Interpellé sur les manquements de ce projet de loi, l'invité de la chaîne 3 rappelle que les "professionnels de la santé avaient émis toutes leurs propositions lors des assises nationales. Nous avons assisté aux Assises et il y avait beaucoup

de propositions qui, regrette, le représentant des médecins, n'ont pas été prises en compte par les rédacteurs du projet de loi". Selon lui, le texte n'a pas donné "une place suffisante à la prévention, la décentralisation, tant revendiquée, n'a pas été prise en charge alors que les Agences nationales de la santé doivent avoir leur place".

Dr Bekkat Berkani revient également sur les instances installées, à l'instar de "l'Agence nationale du médicament installée mais qui, des années plus tard, ne remplit toujours pas son rôle, puisque les pénuries subsistent".

Revenant sur sa désignation au Conseil national des droits de l'Homme, Dr Bekkat Berkani estime que "les deux fonctions qu'il occupe sont complémentaires. Le droit à la santé est le premier des droits de l'Homme", argumente-t-il. L'invité de la chaîne 3 espère apporter sa contribution au développement des droits de l'Homme en Algérie, qui, d'après lui, "ont beaucoup évolué au cours de ces dernières années". Dr Berkani reconnaît, toutefois, que "beaucoup d'efforts restent à faire dans ce domaine".

R. N.

POUR LE CONTENU DE SON LIVRE PUBLIÉ SUR INTERNET

Un romancier convoqué par la police de Tipaza

Anouar Rahmani, jeune écrivain arabophone, affirme avoir été interpellé, mardi 28 février, par la police judiciaire à Tipaza pour la publication de son dernier roman, La ville des ombres blanches, sur Internet.

Dans ce livre de 300 pages, un chapitre est consacré "aux discussions de l'un de ses personnages quand il était enfant avec un SDF fou qui se prenait pour Dieu", selon l'auteur. "Je me suis présenté mardi 28 février après avoir reçu la convocation de la police la veille. Sur place, plusieurs policiers m'ont interrogé. Ils m'ont dit qu'il s'agissait d'un crime électronique et que le Code pénal sanctionne le fait de railler la religion et de railler Dieu", a raconté à TSA, Anouar Rahmani, en assurant qu'il n'avait pas fait l'objet d'un mauvais traitement.

Le jeune écrivain affirme toutefois que de nombreuses questions lui ont été posées sur ses croyances religieuses et ses convictions politiques. "On m'a demandé quelle était ma religion, si j'étais musulman. J'ai refusé de répondre à cette question. Ils m'ont demandé si je faisais la prière, si je faisais carême et quelle était ma doctrine religieuse", dit-il. "Les policiers m'ont aussi interrogé sur mes tendances politiques, et m'ont même demandé si je pouvais insulter le président Bouteflika. J'ai répondu que je n'insulterai aucun citoyen. Ils m'ont posé beaucoup de questions sur le roman aussi", poursuit-il. Anouar Rahmani a été ensuite remis à la Gendarmerie nationale. "Les policiers m'ont dit que je fuyais le service national. Sauf que je suis encore étudiant en droit. Ils m'ont transféré vers la gendarmerie. Il faudrait que je me rende dimanche au tribunal militaire de Blida", précise-t-il.

R. N.

ALGÉRIE-FMI

Bientôt une mission de consultation à Alger

PAR RAYAN NASSIM

Dans le cadre des consultations annuelles sur l'économie nationale, menées au titre de l'article IV des statuts du Fonds monétaire international, une mission du FMI va se déplacer à Alger du 7 au 20 mars.

C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, le chef de mission du FMI pour l'Algérie, Jean-François Dauphin en soulignant que la délégation du FMI allait discuter avec les autorités algériennes de la situation économique et des politiques économiques mises en œuvre pour doper

la croissance. Il faut savoir que, résolument plus optimiste, le FMI a maintenu en janvier dernier les prévisions de croissance pour l'Algérie à 3,6 % en 2016 et à 2,9 % en 2017, en anticipant une reprise à partir de 2021 à 3,4 %.

Pour ce qui est de l'inflation, il y a lieu de noter que le FMI a gardé ses prévisions pour le pays inchangées en 2016 à 5,9 % contre 4,4 % en 2015 et prévoit un taux de 4,8 % en 2017. Le solde du compte courant a représenté -15,1 % du PIB en 2016 et devrait baisser à -13,7 % du PIB en 2017 pour maintenir la même

tendance baissière jusqu'à 2021 à -6,3 % du PIB.

Par ailleurs, Le Fonds note que l'Algérie avait figuré parmi les pays émergents et en développement qui ont "réussi à maintenir une position nette extérieure positive grâce à son très faible endettement extérieur".

Il a également relevé que l'économie algérienne avait la possibilité de mener l'ajustement au choc des prix de pétrole qui jusqu'ici "n'a eu qu'un effet limité" sur la croissance économique.

R. N.

FORAGE PÉTROLIER OFFSHORE

Sonatrach signe un accord avec l'italien ENI

Eni a signé un accord avec la compagnie pétrolière publique Sonatrach pour l'exploration de ressources pétrolières et gazières offshore, rapporte aujourd'hui l'agence Reuters qui cite les déclarations du président-directeur général de l'entreprise italienne. "Récemment, Sonatrach nous a aussi donné l'opportunité de participer à l'offshore (...) Nous avons

signé un accord il y a quelques jours", a révélé Claudio Descalzi, mardi 28 février. Aucune indication n'a été fournie concernant les lieux où ces forages seront opérés. Cette semaine, Reuters rapportait que la compagnie algérienne avait entamé des discussions avec plusieurs groupes pétroliers. « Des partenaires étrangers, dont Anadarko, Exxon Mobil et Eni ont été invités par

Sonatrach à fournir une assistance technique, compte tenu de l'expérience qu'ils ont acquise dans le golfe du Mexique et en eau profonde au Mozambique (...) "L'offshore est complémentaire à nos opérations dans le Sud et contribuera également à stimuler notre production", indiquait une source chez Sonatrach.

R. N.

SALON MÉDITERRANÉEN DU BÂTIMENT "MEDIBAT 2017" À SFAX

Vers une participation qualitative des entreprises algériennes

La Chambre de commerce et d'industrie de Sfax (CCIS) convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à participer à la 14^e édition du Salon méditerranéen du bâtiment "Medibat 2017", qui se tiendra du 8 au 11 mars prochains au Parc des expositions de Sfax (Tunisie).

PAR AMAR AOUIMER

Medibat est le premier Salon méditerranéen du bâtiment et des travaux publics qui regroupe de nombreux professionnels représentant les différents secteurs du bâtiment tels que les gros œuvres, les matériels et engins de travaux publics, les matériaux de construction, la peinture et colle, les revêtements, la quincaillerie, l'électricité et le chauffage et climatisation.

Les entrepreneurs nationaux spécialisés dans la menuiserie, l'étanchéité et assainissement, la chimie du bâtiment, la téléphonie et sécurité pourront exposer leurs produits durant cette manifestation économique et commerciale.

Les entreprises de réalisation, de l'ameublement et décoration, les sanitaires et robinetterie, la verrerie, les agences immobilières, les bureaux d'études et d'ingénierie ainsi que les services sont également invités à cet



événement, selon l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur. "Lors de la précédente édition qui a lieu en 2015, ce salon a vu la participation de 421 exposants et l'affluence de 54.882 visiteurs sur une superficie de 33.000 m².

Cette année, de grandes nations telles que la Chine, l'Allemagne et la Turquie ont confirmé leur présence, avec une participation maghrébine d'un grand intérêt, celle de l'Algérie et de la Libye et une remarquable participation africaine", indique l'Algex. En marge de cet événement, deux forums sont prévus. Il s'agit du forum économique qui s'articulera autour du thème "Renforcement du partenariat

public-privé (PPP) dans le secteur du bâtiment et des infrastructures en Afrique 2017" ainsi que le forum scientifique qui abordera le thème de "l'innovation et valorisation dans le secteur du BTP".

Aussi, des journées-pays sont prévues, notamment celles réservées à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Il convient de rappeler que le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) remboursera les frais de participation à hauteur de 50 % englobant les dépenses inhérentes à la billetterie aérienne et le transport des exportations échantillons et produits à exposer durant les quatre jours de ce salon.

A. A.

5^E ÉDITION À ORAN DU SIAG

Promotion du produit local

La 5^e édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG), qui débutera, aujourd'hui, au Centre des conventions d'Oran, mettra en exergue la promotion du produit local, avec un cap sur les moyens d'exporter ce produit, ont indiqué mercredi les organisateurs.

Plus de 350 exposants de toutes les filières agroalimentaires seront présents afin de promouvoir ce secteur stratégique, "particulièrement en cette période, marquée par la chute des cours des hydrocarbures et par cette volonté des pouvoirs publics d'encourager la production nationale et de limiter la facture des importations".

Ce rendez-vous économique, organisé par l'agence de communication Proximity PR, sous le patronage du ministère de l'Industrie et des Mines a pour objectif principal "de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel du secteur industriel agroalimentaire national". Ce salon, de quatre jours, "intègre la nouvelle

dynamique économique du gouvernement, pour renforcer les investissements productifs et booster les exportations hors hydrocarbures", a-t-on noté.

Une dizaine de pays étrangers participeront à cette édition, dont la France, l'Espagne, le Brésil, la Turquie, la Corée, entre autres. Les entreprises nationales ambitionnent, quant à elles, d'exporter des produits locaux vers l'Afrique.

"Avec la mondialisation des marchés, les entreprises du secteur agro-alimentaire seront forcées d'opérer, dans un contexte de plus en plus compétitif que ce soit en termes de prix ou en termes de développement, de nouveaux attributs, de nouveaux débouchés ou encore de nouveaux procédés", ont indiqué les organisateurs.

"Les entreprises doivent investir dans de nouvelles technologies en matière d'équipements, de compétences et de procédés et d'opérer à la modification de l'ensemble des techniques et des procédés utilisés pour améliorer la

productivité et la profitabilité étant données les nouvelles configurations des marchés", a-t-on ajouté de même source. Un nouveau défi est à relever : l'exportation des produits agricoles et agro-industriels algériens avec la nouvelle dimension africaine en se basant sur l'intégration africaine dans les chaînes de valeur mondiales et du positionnement du couple Algérie-Afrique.

Pour cette édition, un riche programme d'animation a été tracé, entre conférences, rencontres, et forums de discussion, animés par des experts sur des sujets d'actualité comme la sécurité alimentaire, le packaging et les potentialités du secteur agroalimentaire national.

Le SIAG permettra également la mise en place d'un espace "B to B" privilégié pour des rencontres permettant aux entreprises nationales et étrangères d'échanger leurs expériences et de développer des relations d'affaires mutuellement bénéfiques, a-t-on expliqué.

R. E.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE NATIONALE

L'ensemble du réseau géré par l'ADE à l'horizon 2019

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a annoncé que la gestion du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de l'ensemble des communes du pays devrait revenir à l'Algérienne des eaux (ADE) à l'horizon 2019.

"L'Algérienne des eaux (ADE) gère actuellement le gros des réseaux AEP des communes du pays, dans l'attente de couvrir le reste des collectivités, avant fin 2019", a indiqué le ministre, à l'issue d'un exposé sur le secteur qui lui a été présenté à la station de dessalement d'eau de mer de Cap-Djinet (à l'est de Boumerdes), dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

Selon M. Ouali, cette opération, lancée en 1999 dans le cadre de la réforme du secteur et la modernisation de sa gestion, "devrait valoriser la ressource en eau et assurer des prestations modernes et d'égale qualité à tous les abonnés de l'ADE, à l'échelle nationale".

S'agissant de la lutte contre les fuites d'eau et les raccordements illicites aux réseaux AEP, il a fait part de la constitution, dernièrement, de cellules de contrôle et d'inspection, à travers toutes les wilayas, dont l'action, sur le terrain, a permis la récupération d'un volume global estimé entre 500.000 et 1.250.000 m³ d'eau/jour.

Il a souligné, à ce propos, l'importance des sorties de terrain réalisées par ces cellules, appelant à leur intensification afin de mettre un terme aux quantités jugées impressionnantes d'eau potable perdues à cause des fuites et des raccordements illicites.

L'action menée sur le terrain par ces cellules, depuis près de quatre mois, est susceptible d'assurer une "meilleure qualité de gestion au réseau AEP, au même titre qu'une amélioration des prestations et un renforcement du ratio d'eau destiné aux citoyens, en général", a estimé le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement.

R. E.

OUARGLA

Baisse des cas de leishmaniose

Une baisse sensible des cas de Leishmaniose cutanée a été enregistrée en 2016 dans la wilaya de Ouargla.

Quelque 72 cas ont été relevés l'année dernière, un nombre relativement faible par comparaison avec les 1.000 cas enregistrés en 2010, aux 187 cas en 2014 et 102 cas en 2015.

La daïra d'El-Hedjira, la plus touchée, enregistre près des deux tiers des cas de cette pathologie, soit 50 des 72 cas signalés à travers toute la wilaya. Ces cas restent minimes par rapport aux bilans d'autres wilayas, ce qui donne à penser que la pathologie est effectivement circonscrite.

Cette tendance baissière est le fruit de la mise en œuvre du programme national de lutte contre la prolifération des insectes, la lutte contre les vecteurs de transmission et les foyers de développement de la maladie et l'hygiène du milieu urbain par l'implication des citoyens et associations.

La maladie en question présente des symptômes de fièvre, accompagnée de nausées et de signes de faiblesse, faciles à diagnostiquer.

Les services de la santé œuvrent, en coordination avec les collectivités locales, à l'organisation de deux campagnes périodiques pour la lutte et la prévention contre la leishmaniose, en plus de la réalisation d'études épidémiologiques pour définir les origines et les foyers de la maladie.

La dynamisation des bureaux d'hygiène des communes sont des moyens des plus efficaces pour éviter l'apparition de cette maladie.

EL-OUED

Attribution prochaine de 1.556 logements socio-locatifs

1.556 logements sociaux locatifs devraient être attribués, durant ce premier trimestre 2017 dans la wilaya d'El-Oued. Livrés fin 2016 sur le territoire de seize communes de la wilaya, ces logements, faisant partie d'un programme de 9.400 logements de même type, font actuellement l'objet de travaux d'aménagement urbain et de raccordement aux réseaux divers (VRD).

Quelque 19.656 unités de logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à travers la wilaya. Par ailleurs la wilaya se prépare à la réception de plus de 10.000 unités avant la fin de l'année en cours, le reste devant l'être durant l'année prochaine.

Un total de 8.274 aides à l'habitat rural ont été attribuées l'année dernière à leurs bénéficiaires dans les communes enclavées et frontalières, pour une demande globale, sur ce type de construction, de 29.270 dossiers approuvés par l'administration en attendant les procédures d'attribution des aides.

De même, 9.975 lotissements sociaux ont été délimités l'année dernière, pour un total de 36.533 demandes de lots de terrain à bâtir en cours d'étude par l'administration dans les différentes communes de la wilaya d'El-Oued.

APS

ALGER, PROGRAMME DE PRÉSERVATION DE LA CASBAH

17.000 tonnes de déchets collectées en 2016

Du fait de leur topographie, certains sites de La Casbah sont inaccessibles aux véhicules motorisés, où la méthode de collecte classique de balayage manuel et de collecte des ordures avec l'aide de baudets, est d'usage depuis l'ère ottomane.

PAR BOUZIANE MEHDI

La responsable de la communication au sein de l'entreprise NetCom, en l'occurrence Yacoubi Nassima, a affirmé à l'APS que NetCom a collecté pas moins de 16.692 tonnes d'ordures ménagères et autres au cours de l'année 2016 au niveau de La Casbah d'Alger. Ce chiffre impressionnant regroupe une moyenne de 1.400 tonnes par mois et 45 tonnes de déchets au quotidien. NetCom est ainsi associée au programme de

préservation de ce site historique antique. Pour le seul mois de janvier 2017, les services de NetCom ont enlevé 1.350 tonnes d'ordures ménagères et autres résidus des commerces et marchés anarchiques. NetCom a, par ailleurs, organisé des campagnes de sensibilisation sur les dangers causés par l'accumulation des ordures citoyens, pour la santé et l'environnement.

La Casbah qui s'étend sur 8,1 km² et abrite 52.000 habitants dont 47.000 sont concentrés sur 1 km², est connue également pour sa forte activité commerciale, a rappelé Mme Yacoubi précisant que "l'opération d'enlèvement des ordures dans cette localité revêt un caractère spécial au regard des spécificités urbanistiques de cette cité antique".

Du fait de leur topographie, certains sites sont inaccessibles aux véhicules motorisés, plus particulièrement au niveau de la Haute Casbah où la méthode de collecte classique de balayage

manuel et de collecte des ordures avec l'aide de baudets, est d'usage depuis l'ère ottomane.

NetCom a saisi l'occasion de la Journée nationale de La Casbah, fêtée le 23 février, pour tenter de sensibiliser les riverains sur la nécessité de respecter les horaires et points de dépôt des ordures ménagères et autres résidus des activités commerciales.

Dans le cadre de cette manifestation, un chapiteau a été dressé en face de la citadelle d'Alger proposant une exposition d'accessoires de nettoyage remontant au siècle dernier. Mme Yacoubi a en outre annoncé que les ruelles de La Casbah seront dotées de petites bennes pour le tri des déchets.

Pour rappel NetCom est un établissement de nettoyage et de collecte d'ordures ménagères au niveau des zones urbaines de 26 communes dans le territoire de la wilaya d'Alger.

B. M.

GHARDAÏA, 49E ÉDITION DE LA FÊTE NATIONALE DU TAPIS

L'évènement se tiendra du 21 au 24 mars

La 49^e édition de la Fête nationale du tapis se déroulera du 21 au 24 mars prochain à Ghardaïa, a appris l'APS auprès des services de la wilaya.

Devenue au fil des années un rendez-vous annuel incontournable pour les voyageurs et autres visiteurs de la région du M'zab en cette période qui coïncidera avec les vacances scolaires, cette fête vise à mettre en valeur le savoir-faire des artisans et autres tisserandes, et de promouvoir les atouts culturels, économiques et touristiques de la région de Ghardaïa réputée pour ses potentialités patrimoniales.

Elle constitue en outre une opportunité pour la sensibilisation à la préservation du patrimoine culturel lié aux métiers de l'artisanat, attendu l'importance de la valorisation de l'héritage culturel trans-

mis de génération en génération et érigé en symbole de civilisation et en levier de développement économique durable. Par cet événement à caractère culturel, les autorités locales cherchent également à mettre en avant la richesse et la diversité culturelle de la région de Ghardaïa, à travers la présentation des diverses expressions et créations artistiques véhiculées par le tapis, à consolider l'identité de la région et à promouvoir son attractivité en matière d'investissements économiques, selon la même source.

Les professionnels de l'artisanat attendus à cet événement présenteront leurs créations et innovations de leurs productions artisanales à forte valeur culturelle et artistique, tout en proposant aux visiteurs la quintessence de l'arti-

sanat national. Cet événement à caractère national revêt une grande importance, car il contribue non seulement à l'animation socio-économique de toute une région connue par sa richesse touristique, culturelle et civilisationnelle, mais aussi à la promotion du secteur de l'artisanat, source de revenus pour de nombreuses familles de la région.

Les organisateurs ont prévu une exposition-vente de produits artisanaux, un défilé de chars ornés de tapis représentant les différentes régions du pays, ainsi que des spectacles de fantasia et autres arts populaires locaux.

APS

EL-TARF, RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION DE L'ÉNERGIE

Plaidoyer pour l'utilisation de batteries de condensateurs



L'utilisation des batteries de condensateurs réduit la facture de l'énergie et limite son gaspillage. De même l'usage de ces batteries contribue à augmenter la durée de vie des différentes installations et évite les chutes de tension.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'utilisation des batteries de condensateurs, notamment dans le secteur industriel, permet de rationaliser la consommation de l'énergie a affirmé, à El Tarf, un cadre de la direction locale de la Société de distribution d'électricité et du gaz.

Au cours d'une rencontre régionale sur la "Rationalisation des consommations énergétiques" (électricité et gaz) ciblant 200 opérateurs économiques de la région, le chef de service de l'inspection et du contrôle de la SDE-El Tarf, Walid Benamor, a précisé dans sa communication portant sur la compensation de l'énergie réactive que "l'utilisation des batteries de condensateurs réduit la facture de l'énergie et limite son gaspillage". Affirmant que la "Société de distribution d'électricité et du gaz - El Tarf est disponible à accompagner les investisseurs et opérateurs économiques dans le domaine de l'énergie réactive, le même intervenant a indiqué que l'usage de ces batteries contribue à augmenter la durée de vie des différentes installations et évite les chutes de tension". De son côté, le représentant du président directeur général de Sonelgaz, Saïd

Belhadj, a précisé que cette rencontre vise à informer et sensibiliser les participants, les opérateurs économiques de la région notamment quant à l'importance d'une exploitation rationnelle des énergies ainsi que les dispositions accordées pour une consommation modérée. Cette rencontre a été l'occasion également d'évoquer les diverses prestations mises à la disposition des opérateurs économiques pour un accompagnement "personnalisé" dans une wilaya qui compte 128 PME (petite et moyenne entreprise). Placée sous le slogan "ensemble pour un développement durable", cette rencontre de deux jours devra se poursuivre demain jeudi et ciblera les agriculteurs et les exploitants agricoles de la wilaya d'El-Tarf.

B. M.

TINDOUF, CONSERVATION FONCIÈRE

Programme de modernisation des activités

Le programme de modernisation des activités de la conservation foncière de la wilaya de Tindouf a été lancé mercredi, dans un objectif de modernisation du service public. L'opération, qui vise l'amélioration du service public et des conditions de travail au niveau de cette administration publique, et qui est lancée à Tindouf après celle menée dans la wilaya de Saïda, est le couronnement des efforts de quatre ans de travail pour la modernisation de l'administration. Le programme consiste en la mise en place d'une numérisation des activités de la conservation foncière, sur la base de données sur les biens et leurs propriétaires à travers l'utilisation des technologies modernes permettant la téléconsultation des données. Selon le même responsable, la première étape de cette opération permettra à chaque wilaya la numérisation de son fichier foncier en prévision de la collecte des données au niveau central par le biais du réseau informatique. Le lancement de ce programme a été marqué par la présentation d'un exposé sur l'opération de modernisation des activités de la conservation foncière et



ses retombées positives sur le service public et l'économie nationale. Le projet a porté, dans sa phase initiale, sur la saisie numérisée des données des biens, sur la base d'un recensement mené en mars et avril 2016 et ayant permis l'enregistrement de 14.667 fiches personnelles, suivie d'une autre en avril et mai derniers ayant donné lieu à la saisie de 20.349 fiches foncières, ont fait savoir les responsables de l'admin-

istration des Domaines. La cérémonie du lancement de ce programme a donné lieu également à l'organisation d'une réception en l'honneur des cadres et travailleurs ayant contribué à la réussite des différentes phases de ce programme, en reconnaissance à leurs efforts dans la réalisation des objectifs de modernisation des activités du secteur.

APS

ILLIZI

Un staff médical de T-O effectue des consultations spécialisées

Un staff médical du centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou a donné des consultations médicales spécialisées au profit de patients de la wilaya d'Illizi. Cette initiative, qui intervient en application d'une convention de jumelage entre l'établissement public hospitalier d'Illizi et le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, était encadrée par quatre praticiens spécialisés.

Lors de cette initiative qui s'est étalée sur cinq jours, les malades concernés vont bénéficier de consultations médicales liées notamment aux maladies pulmonaires, dermatologiques et gastriques.

Le staff médical a procédé, avant d'entamer sa mission, à une visite de diverses structures de santé à Illizi pour voir l'état des malades hospitalisés et établir un diagnostic sur les pathologies les plus fréquentes dans la région.

Selon M. Kehila, le staff médical a réparti ses activités, selon les spécialités, sur l'établissement public de santé de proximité Ibn-Sina, la polyclinique du Lahdeb et l'établissement hospitalo-universitaire d'Illizi.

Cette initiative est la première du genre en 2017 à l'abaissement hospitalo-universitaire d'Illizi qui prévoit d'autres actions hebdomadaires, en vertu de conventions de jumelage similaires avec le CHU de Béni-Messous (Alger) et celui de Tizi-Ouzou.

Retenue dans le cadre du jumelage inter-établissements publics de santé du Nord et ceux des Haut-Plateaux et du sud du pays, cette action de jumelage contribuera à améliorer l'accès des malades aux prestations médicales et les opportunités de formation continue des praticiens locaux.

OUM-EL-BOUAGHI

Parachèvement de l'opération du cadastre rural

La direction du cadastre de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi a terminé entièrement durant 2016 le cadastre rural à travers les 29 communes de cette wilaya. Les efforts des équipes techniques assistées par celles de Khenchela et Souk-Ahras s'attèlent actuellement à achever les dernières poches du cadastre urbain.

Le programme d'action 2017 de la direction comporte le cadastre urbain des communes de Bir-Chouhada, Ouled-Kacem, Ez-Zarg, Meskiana, Boughrara-Saoudi, Ouled-Hamla, B'hir-Chergui et Aïn-Zitoun.

Pas moins de 4.854 hectares urbains revenant à 32.261 propriétaires ont été cadastrés, a ajouté ce responsable qui a estimé que ces résultats demeurent "timides" en raison du manque de moyens.

APS

SYRIE

Damas parachève la reprise de Palmyre

Le régime et l'EI "sont tous les deux des terroristes. C'est la seconde fois que nous voyons Palmyre changer de mains. Suivre le jeu d'Assad à Palmyre, c'est comme regarder "Tom et Jerry", ironise Nasser al-Hariri à Genève.



Les forces du régime de Damas ont repris hier, selon Moscou et l'armée syrienne, la ville historique de Palmyre aux terroristes du groupe État islamique qui essuient ainsi un nouveau revers militaire. Cette oasis située dans le centre de la Syrie change une nouvelle fois de mains. Elle avait été conquise en mai 2015 par l'EI, reprise par le régime en mars 2016

avant de retomber dans les mains des jihadistes en décembre. Le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, a informé le président Vladimir Poutine que les forces syriennes avaient achevé l'opération visant à reprendre Palmyre, a indiqué le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, cité par les agences russes. L'armée syrienne a, dans un communiqué, confirmé la reprise de la ville.

Appuyées par les frappes de l'armée russe qui soutient activement le régime depuis septembre 2015, les forces syriennes avaient pénétré mercredi dans la ville. L'EI s'est totalement retiré de Palmyre, mais l'armée syrienne est toujours en train de déminer les banlieues et ne s'est pas encore installée dans l'ensemble de la ville.

L'aviation gouvernementale syrienne a

également conduit hier huit frappes aériennes dans le district d'al-Waer, à Homs, selon le Hezbollah, qui précise que les bombardements visaient des rebelles, dont certains ont été blessés. Si la ville de Homs est aux mains des forces de Damas depuis 2014, certains de ses faubourgs-Ouest échappent encore à son contrôle. Dans le nord de la Syrie, la situation continue de se complexifier une semaine après la prise de la ville d'al-Bab, bastion de l'État islamique, par les troupes turques et leurs alliés rebelles syriens. Le régime et l'EI sont tous les deux des terroristes. C'est la seconde fois que nous voyons Palmyre changer de mains. Suivre le jeu d'Assad à Palmyre, c'est comme regarder *Tom et Jerry*.

De son côté, le régime a accusé l'opposition syrienne de "prendre en otage et de saboter les pourparlers de paix entamés à Genève le 23 février" mais qui piétinent depuis.

CANADA

Une université évacuée face à des menaces contre des musulmans

Face à des menaces à l'encontre d'étudiants musulmans, près de 4.000 personnes de l'université Concordia, à Montréal, ont été évacuées mercredi. Une autre université de la ville a été l'objet des mêmes avertissements.

La police de Montréal a ouvert une enquête mercredi après une alerte à la bombe qui a forcé l'évacuation de près de 4.000 étudiants de l'université Concordia au centre de l'agglomération québécoise. Dans un courriel adressé à l'université et

à des médias locaux, un groupe se présentant comme le "Conseil des citoyens conservateurs du Canada" a menacé de faire exploser plusieurs "petits engins artisanaux" dans les locaux de l'université en signe de protestation contre

la présence d'étudiants musulmans. "Maintenant que le président Trump est en poste au sud de la frontière, les choses ont changé", a écrit ce groupuscule dans son courriel de menaces obtenu par l'AFP. La police de Montréal procède à "des vérifications en lien avec un courriel menaçant", a indiqué un enquêteur.

TURQUIE

Colère après l'annulation de meetings pro-Erdogan en Allemagne

Les autorités turques ont convoqué hier l'ambassadeur d'Allemagne à Ankara pour protester contre l'annulation de rassemblements en faveur du président turc Recep Tayyip Erdogan, une décision qui a suscité l'ire de la Turquie.

Évoquant des "difficultés logistiques", les autorités allemandes ont annulé hier la tenue d'un rassemblement à Gaggenau visant à promouvoir le "oui" lors d'un référendum, le 16 avril, sur une révision constitutionnelle qui élargirait considérablement les prérogatives du président Erdogan. Parallèlement, la ville de Cologne a indiqué qu'elle n'autoriserait pas la tenue d'un meeting prévu dimanche avec le ministre turc de l'Économie, Nihat Zeybekci, dans la salle d'une mairie de quartier.

Le ministre turc de la Justice, Bekir

Bozdog, qui devait participer au rassemblement hier à Gaggenau, a en retour annulé une rencontre prévue dans la soirée avec son homologue allemand Heiko Maas. "Il est inacceptable que les autorités allemandes ne tolèrent pas un rassemblement de la société turque, elles qui sont si promptes à s'exprimer sur les droits de l'homme, la démocratie (...), la liberté d'expression", a déclaré M. Bozdog. "Empêcher la tenue d'un rassemblement avec nos concitoyens en Allemagne est clairement une atteinte aux droits démocratiques", a réagi sur Twitter le ministre turc des Affaires européennes, Omer Celik.

Les relations entre la Turquie et l'Allemagne, deux piliers de l'Otan aux liens historiques, traversent fréquemment des turbulences, notamment depuis la ten-

tative de coup d'État de juillet dernier en Turquie suivie de purges. Les tensions ont refait surface après l'incarcération mardi du correspondant germano-turc du quotidien allemand *Die Welt* en Turquie, Deniz Yücel, accusé de propagande "terroriste". L'Allemagne compte la plus forte communauté de la diaspora turque, soit trois millions de personnes. Comme pour la présidentielle de 2014, Erdogan tente de gagner leurs voix en vue du référendum, qui prévoit pour la première fois dans l'histoire turque la suppression du poste de Premier ministre. Le mois dernier, le Premier ministre turc Binali Yildirim s'était exprimé lors d'un meeting à Oberhausen devant des milliers de sympathisants du pouvoir turc.

YEMEN

Au moins 7 membres d'Al-Qaïda tués dans des raids de drones américains

A l'aube, un drone a visé des terroristes présumés rassemblés devant la maison d'un membre d'Al-Qaïda dans la vallée de Yashbum, dans la province de Chabwa, tuant quatre d'entre eux, a indiqué un responsable.

Dans la province voisine d'Abyane, un drone américain a visé une position tenue par Al-Qaïda à l'est de la ville côtière de Chagra, sur le Golfe d'Aden, selon un autre responsable de la sécurité qui n'a pas été en mesure de fournir un bilan de cette deuxième attaque. Mais c'est dans la province centrale de Baïda que les drones américains ont été les plus actifs avec

plusieurs raids contre des cibles dans la région de Sawmaa, fief d'Al-Qaïda, selon un responsable local et des sources tribales. Trois combattants présumés d'Al-Qaïda ont péri dans des attaques de drone à Al-Qaïfa, également dans la province de Baïda, selon ces dernières sources.

Certains sources ont parlé d'au moins dix attaques dans la province de Baïda. C'est dans cette dernière province que des forces spéciales américaines avaient mené le 29 janvier une opération commando contre un site d'Al-Qaïda. Pentagone: des civils dont des enfants auraient été tués dans l'opération US au Yémen

Mais ce premier raid d'envergure sous l'administration de Donald Trump avait mal tourné avec la mort d'un militaire américain et de plusieurs femmes et enfants. Trois soldats américains avaient aussi été blessés dans des combats. Le président Trump a défendu cette opération, vivement critiquée aux États-Unis et par des ONG. Mardi, il a expliqué au Congrès que l'opération lui avait été décrite par son secrétaire à la Défense comme "une grande réussite ayant fourni de grandes quantités de renseignement vitaux" sur le réseau djihadiste.

Agences

UKRAINE

Washington réduit son aide militaire

Les congressistes ont proposé de diminuer l'aide militaire accordée à l'Ukraine et d'interdire la livraison de missiles sol-air portatifs.

Un comité de la Chambre des représentants des États-Unis a proposé de prévoir dans le budget de défense de 2017 150 millions de dollars d'aide militaire à l'Ukraine, en interdisant, dans le même temps, la livraison à Kiev de missiles sol-air portatifs. Le document ad hoc est publié sur le site du Congrès. Le projet de loi préparé par les congressistes permet au Pentagone de dépenser cette somme d'ici le 30 septembre à des fins de formation, d'équipement, d'achat d'armes défensives, de soutien logistique et de reconnaissance. La somme prévue est deux fois inférieure à celle allouée à l'Ukraine en 2016. Avant d'entrer en vigueur, la loi devra être approuvée par la Chambre des représentants et le président. Le 25 février, le chef de la diplomatie ukrainienne Pavel Klimkin a déclaré que Kiev avait besoin d'armes létales. Le 2 février, le sénateur républicain John McCain a adressé une lettre au président Donald Trump l'appelant à accorder une aide militaire létale à l'Ukraine pour "protéger son territoire". En septembre 2016, la chambre des représentants des États-Unis a approuvé à l'unanimité une loi qui prévoit la livraison d'armes létales dans le cadre de l'aide militaire à l'Ukraine. Le président Barack Obama l'a approuvée en décembre dernier.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Derby algérois à grand enjeu

Le 84^e derby de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu ce soir, s'annonce palpitant où le perdant compromettra ses chances de rester en course pour le titre, alors que la révélation, l'USM Bel Abbès effectuera un déplacement périlleux à Béchar pour y affronter la JS Saoura.



NAHD

Une équipe en courbe ascendante mais "boycottée" par ses fans

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Derby algérois à grand enjeu

Le 84^e derby de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu ce soir, s'annonce palpitant où le perdant compromettra ses chances de rester en course pour le titre, alors que la révélation, l'USM Bel-Abbès effectuera un déplacement périlleux à Béchar pour y affronter la JS Saoura.

PAR MOURAD SALHI

La 22^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football débutée hier vendredi se poursuivra aujourd'hui et sera marquée incontestablement par ce 102^e face-à-face entre les deux rivaux, toutes compétitions confondues. Et pour cause, les deux formations algéroises se partagent la 3^e position au classement général, chacun mise sur la totalité des points pour rester en contact avec le leader sétifien. Les Rouge et Noir, sous la houlette de l'entraîneur Paul Put qui restent sur deux victoires de rang, ne jurent que par la passe de trois. "Les derbies sont particuliers. Ils se jouent sur de petits détails. Le mieux concentré l'emportera. Les joueurs sont tous conscients de ce qui les attend", a indiqué l'entraîneur Paul Put, lors de son point de presse à Alger. Battu dans son antre du stade 5-Juillet par l'ES Sétif, le Mouloudia d'Alger aura à cœur de réagir pour se relancer et se réconcilier avec ses inconditionnels. "Nous n'avons plus droit à l'erreur si on veut terminer en beauté. Pour atteindre cet objectif, il faut gagner les derbies. Tout le monde est fin prêt pour ce rendez-vous qui s'annonce palpitant", a indiqué, de son côté, l'entraîneur mouloudéen Kamel Mouassa. Ce rendez-vous, qui s'annonce ouvert à tous les pronostics, est attendu à drainer la grande foule qui avoisinera les 50.000 supporters des deux camps.

Le dauphin en péril à Béchar

L'USM Bel-Abbès, le surprenant dauphin, sera en appel à Béchar pour donner la réplique à la JS Saoura. Cette dernière, intraitable à domicile, ne compte pas rater cette belle opportunité pour renouer avec la victoire pour espérer se relancer dans la course pour une place sur le



podium. Le club phare de la Saoura, qui est revenu avec un point du match nul de Tizi-Ouzou, partira favori dans cette rencontre qu'abritera le stade 20-Août de Béchar. L'entraîneur Khouda semble tout finaliser pour bien négocier ce match à ne pas perdre à domicile. La formation de Bel-Abbès tentera de surprendre son adversaire sur ses bases et revenir avec un bon résultat de quoi lui permettre de rester coller aux troupes du leader. L'entraîneur Si Tahar Cherif El-Ouazani reconnaît la difficulté de la mission de ses capés au Sud du pays. "Les déplacements à Béchar sont longs et périlleux pour tout le monde. L'équipe locale n'a pas perdu le moindre match sur ses bases. Nous sommes appelés à rester vigilants et concentrés sur notre travail. On ne pense pas trop à occuper une place au soleil, notre mission consiste à développer notre jeu et terminer la saison tranquillement", a indiqué, quant à lui, l'entraîneur Cherif El Ouazani. Le rendez-vous bécharois s'annonce a priori à l'avantage des locaux qui seront soutenus par leur large public.

Victoire impérative des Sanafirs

Le CS Constantine, chez qui rien ne va plus cette saison, accueillera le CR Belouizdad dans son stade fétiche où la victoire est plus qu'impérative. Un faux pas serait lourd de conséquence pour cette équipe des Ponts suspendus emmenée par l'entraîneur Abdelkader Amrani. Ce technicien peine encore à trouver la solution qui sortira cette équipe de sa situation délicate. Malgré un effectif expérimenté, le CS Constantine continue à lutter pour sa survie parmi l'élite. Dos au mur, le technicien Amrani est appelé aujourd'hui à trouver la bonne formule qui lui évitera toute surprise à son équipe sur ses bases du stade Chadid Hamlaoui. De son côté, le CR Belouizdad du Marocain Badou Zaki, qui reste sur une victoire à l'arrachée contre la coriace équipe de Tadjanet, ne compte pas se présenter à Constantine dans la peau d'un vaincu expiator. Le technicien marocain appelle la

direction à régulariser les joueurs pour qu'ils puissent travailler dans la sérénité. "Je n'entre pas dans les détails de gestion de l'équipe, mais les joueurs ne cessent de réclamer leur salaire. Cela nous perturbe dans notre travail. Pour ce qui concerne le match, je dirai qu'il sera difficile mais nous allons faire de notre mieux pour revenir avec un bon résultat", a expliqué Badou Zaki.

NAHD-OM, affiche intéressante

Le stade 20-Août d'Alger sera le théâtre d'une belle affiche entre le NA Hussein Dey et l'Olympique Médéa. Les deux équipes se partagent la 6^e place avec 29 points. Le NAHD abordera ce rendez-vous à domicile avec tous ses atouts et l'entraîneur français des Sang et Or s'est dit optimiste quant à une bonne issue. "C'est un match qu'il faut gagner coûte que coûte. Une victoire va nous éviter les calculs de fin de saison. Les

points de cette rencontre sont très importants en vue du maintien. Côté effectif, tout le monde est fin prêt pour ce match. Ceux qui ne participent pas à ce match doivent savoir qu'ils sont victimes de concurrence", a expliqué Alain Michel. De son côté, l'USM Harrach se rendra à Tadjanet pour défier le DRB Tadjanet dans un match qui s'annonce équilibré. Les poulains de l'entraîneur Liamine Bougherara qui restent sur une défaite à l'extérieur face au CRB, auront à cœur de réagir sur leurs bases. Un autre faux pas aujourd'hui serait fatal pour le Diffa dont les clignotants ont viré déjà au rouge. En tout cas, le DRB Tadjanet, qui occupe la 13^e place avec 20 points seulement, n'aura pas le droit à l'erreur face à l'USM Harrach s'il veut préserver ses chances de maintien.

M. S.

Programme des matchs

Alger (stade du 5-Juillet) : USM Alger-MC Alger
Bechar (stade du 20-Août 55) : JS Saoura-USM Bel-Abbès
Constantine (stade Chadid-Hamlaoui) : CS Constantine-CR Belouizdad
Alger (stade 20-Août 55) : NA Hussein Dey-O Médéa
Tadjanet (stade Lahoua-Smaïn) : DRB Tadjanet-USM Harrach

NAHD

Une équipe en courbe ascendante mais "boycottée" par ses fans

Le NA Hussein Dey, finaliste malheureux de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, est en train de réaliser un parcours honorable en championnat de Ligue 1 cette saison, mais ses joueurs font face à un boycott qui ne dit pas son nom de la part de leurs supporters.

Une attitude qui n'a pas laissé indifférente la direction du club banlieusard de la capitale, au point de décider de l'entrée gratuite au stade du 20-Août-1955 à l'occasion de la réception de l'O Médéa, samedi (17h) dans le cadre de la 22^e journée du championnat. "Franchement, nous ne comprenons pas le comportement de nos fans qui, pour cette saison, donnent l'impression de boudier leur équipe. Pourtant, les résultats que nous sommes en train de réaliser devraient plus les motiver pour nous soutenir davan-



tage", regrette le gardien de but du Nasria, Azeddine Doukha. En fait, après un début mitigé de la phase aller et qui a fini par sonner le glas à l'entraîneur Youcef Bouzidi, les Sang et Or ont réussi à remettre les pendules à l'heure. L'opération résurrection a été entamée lors de la 13^e journée, soit une semaine après la défaite dans le derby contre l'USM Alger. C'est le DRB Tadjanet qui a

été le premier à faire les frais de la "révolte" husseindéenne. Le NAHD, sous la houlette de son nouvel entraîneur, le Français Alain Michel, va enchaîner trois autres victoires contre le CS Constantine (en déplacement), le MO Béjaïa et le RC Relizane (à domicile). Certes, cette belle série a été stoppée par l'USM Bel-Abbès (défaite à domicile) lors de la 17^e journée, mais les coéquip-

iers d'Hocine Gasmî n'ont plus perdu depuis, s'offrant même le luxe d'accrocher le MC Alger et de battre l'USM El-Harrach dans deux derbies algérois, avant de revenir avec un précieux point de Batna, samedi passé. Ce parcours a permis au Nasria de pointer à la 6^e place au classement avec un match en moins. "Nos supporters étaient en colère contre nous lors de la phase aller et certains d'entre eux sont même venus nous demander des explications à l'entraînement. A l'époque, nous leur avons promis de remonter la pente, chose faite désormais. Force est de constater que malgré cela, nous continuons à évoluer devant des gradins désertés, une attitude qui arrange évidemment les affaires des clubs visiteurs", se plaint encore le portier international qui souhaite le retour au stade de la galerie husseindéenne dès le rendez-vous de samedi, surtout que son équipe nourrit de "grosses ambitions pour terminer sur le podium".

APS

USMBA

Les créanciers montent au créneau, le président tire la sonnette d'alarme

L'USM Bel-Abbès risque de voir son très bon parcours en championnat de Ligue 1 algérienne de football stoppé par les nombreux créanciers qui se sont manifestés ces derniers temps pour réclamer leur dû, a indiqué, jeudi, le président du club, Abdelghani El Hannani. "Au moment où l'équipe enchaîne les belles performances, il ne se passe pas un

jour sans qu'un nouveau créancier se manifeste avançant des dettes auprès de l'ancienne direction, non sans recourir à la justice pour bloquer le compte du club", a déclaré le président de l'USMBA dans un enregistrement vidéo sur la page facebook officielle de la SSPA de la formation de l'Ouest algérien. "Le problème, c'est que l'an-

cienne direction n'a pas établi de bilan financier qui nous aurait permis de connaître réellement la situation de ces créanciers. Je passe mon temps dans les tribunaux et les postes de police, à cause des nombreuses plaintes formulées à l'encontre du club et nous nous retrouvons vraiment dans une situation délicate qui met en danger l'avenir de

l'USMBA", a encore expliqué le boss des Vert et Rouge, qui a pris les commandes de la formation de la Mekerra au tout début de l'exercice en cours. L'arrivée d'El Hannani avait permis d'assainir la situation financière des joueurs qui, mis dans de bonnes conditions, ont réussi à remonter la pente pour se hisser à la 2^e place qu'ils occupent à la veille de l'ouverture de la 22^e journée du championnat, vendredi. L'USMBA a retrouvé cette saison sa place parmi l'élite, une année seulement après sa relégation en Ligue 2. Les protégés de l'entraîneur Chérif El Ouezani, devancés de deux points par le leader l'ES Sétif, se déplaceront à Béchar pour affronter la JS Saoura samedi (18h00).

BODYBUILDING ET POWERLIFTING

Messaour réélu à la tête de la FABP

Moussa Messaour a été réélu pour un nouveau mandat à la tête de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABP), lors de l'assemblée générale électorale (AGE) organisée jeudi au Centre des fédérations sportives à Dely Ibrahim (Alger). Candidat unique au poste de président, Messaour a récolté la totalité des voix des 19 membres présents. Treize (13) personnes ont déposé leur candidature au bureau exécutif de la FABP et l'assemblée

générale a procédé à l'élection de six (6) d'entre elles, en l'occurrence Moustapha Raoui, Anouar Idris, Thouraya Kendouci, Nadjah Abdelouahab Kamel, Youcef Grini et Slimane Bouchkoura. Après son élection, Messaour s'est engagé à "consolider les acquis du précédent mandat de la fédération et entamer un travail dans la continuité qui s'articulera sur trois axes : développement-formation, dynamisation de la pratique sportive au Sud

et sélections nationales". "Nous allons opter pour la création de pôles de développement qui seront dotés de moyens répondant aux normes internationales pour permettre aux clubs de réaliser les objectifs de la politique tracée notamment en matière de détection et de prise en charge des jeunes talents", a expliqué Messaour. Le Sud du pays bénéficiera, selon le patron de la FABP, de "mesures spéciales" avec la création d'instances chargées de la

promotion du bodybuilding, fitness et powerlifting. Messaour, qui a dirigé la Fédération durant le mandat 2013-2016, s'est dit "motivé" pour aller encore de l'avant. "Les sélections nationales, vitrine de l'Algérie à l'étranger, auront les moyens pour progresser davantage après avoir atteint le 4^e rang sur le plan mondial en messieurs et enregistré des résultats encourageants au niveau africain chez les dames", a-t-il promis.

APS

COUPE ARABE DES
VAINQUEURS DE COUPE

DE HANDBALL

**L'Algérie
présente avec
cinq clubs**

Le handball algérien sera représenté par 9 clubs à la 13^e édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball (messieurs et dames), organisée du 21 au 31 mars prochain par l'AS Hammamet (Tunisie). Dans la compétition masculine, la petite balle algérienne sera représentée par le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, le CR Bordj Bou Arréridj, leader actuel du championnat national et le MC Saïda. Outre les trois équipes algériennes, six autres formations ont confirmé leur participation à cette compétition: l'AS Hammamet, club organisateur, le HB Jammel, CS Sakiet Ezzit (Tunisie), Al-Ahly (Arabie Saoudite), Al-Chorta (Irak) et Ahly Tripoli (Libye), a précisé le président de la commission des compétitions de l'Union arabe de handball, Ridha Manai. Concernant le tournoi chez les dames, les équipes engagées sont le Club Africain et l'ASF Sfax (Tunisie) ainsi que le GS Pétroliers et le HBC El-Biar (Algérie). Pour rappel, les équipes algériennes seront fixées sur les modalités de la compétition ainsi que sur leurs adversaires à l'issue du tirage au sort prévu pour le 19 mars prochain.

LUTTE

Les Championnats méditerranéens reportés à une date ultérieure

Les Championnats méditerranéens de lutte, prévus du 9 au 12 mars à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudifa (Alger), ont été reportés à une date ultérieure, a indiqué jeudi de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

"La compétition a été reportée par le Comité méditerranéen de lutte (CML) suite à l'engagement de plusieurs Fédérations sportives dans le processus de renouvellement de leurs instances", a fait savoir, à l'APS, le président de la FALA, Rabah Chebah.

Pour le président de l'instance fédérale de lutte, la compétition "aura lieu, probablement en septembre ou octobre prochain".

Pour rappel, le Comité méditerranéen de lutte (CML), réuni le 20 novembre dernier à Madrid en assemblée générale ordinaire puis extraordinaire, a attribué à l'Algérie l'organisation des prochains championnats méditerranéens juniors, seniors et U-23.

APS

FC BARCELONE

Arsène Wenger pas intéressé

Arsène Wenger, dont le contrat avec Arsenal prend fin à l'issue de la saison, assure ne pas être intéressé par le FC Barcelone.



A lors que Luis Enrique a annoncé qu'il ne serait plus l'entraîneur du FC Barcelone la saison prochaine, Arsène Wenger, l'actuel coach d'Arsenal, a affirmé qu'il n'était pas intéressé par le poste. «Non, ma préférence a toujours été la même et elle le restera», a déclaré le technicien français, ce jeudi, lors d'une conférence de presse.

Le contrat de Wenger à Arsenal se termine à la fin de la saison et n'a pas encore été renouvelé. "Je ne cherche pas de postes

dans d'autres clubs, a assuré Wenger. Je me concentre sur moi-même et sur le fait de m'améliorer et sur ce que je pourrais faire de mieux pour me réinventer, et c'est ce que j'essaie de faire. » Pourtant après la lourde défaite face au Bayern Munich en huitième de finale aller de la Ligue des champions (5-1), Arsène Wenger s'est de nouveau retrouvé sous le feu des critiques. "Cela fait vingt ans que je suis là

et j'ai eu plusieurs fois l'occasion de partir, donc je ne pense pas avoir à vous convaincre que ma préférence a toujours été Arsenal, a précisé Wenger. Mais bien sûr, je suis assez objectif et lucide pour prendre la meilleure décision pour moi-même et pour le club. Le club est libre de prendre la décision qu'il veut et je la respecterai", a-t-il certifié. Après la victoire face au Sporting Gijon (6-1) mer-

credi, Luis Enrique a annoncé qu'il ne sera plus l'entraîneur du FC Barcelone la saison prochaine. Aujourd'hui, quatre techniciens sont en haut de la liste des dirigeants blaugrana pour lui succéder.

Le favori se nomme Jorge Sampaoli, auteur d'une saison remarquable avec le FC Séville pour sa première année sur le banc d'un club européen. L'Argentin est en contact régulier avec l'entourage de Lionel Messi. Ronald Koeman (Everton), Ernesto Valverde (Bilbao) et Eusebio Sacristan (Real Sociedad) sont les trois autres options du club catalan.

Si le nom de Laurent Blanc a aussi circulé ces derniers jours, il ne semble actuellement pas être une des priorités.

REAL

Zidane ne baisse pas les bras

En concédant le nul (3-3) face à Las Palmas mercredi, le Real Madrid a cédé sa place de leader du championnat espagnol au FC Barcelone. Malgré une soirée compliquée, l'entraîneur merengue Zinedine Zidane a tenu un discours positif après la rencontre.

"Il faut trouver les solutions pour changer les choses. Nous allons nous battre. Cela sera difficile jusqu'à la fin de la saison. Je le disais avant et je le confirme aujourd'hui. Nous ne sommes plus leaders mais la Liga reste ouverte. Nous n'allons pas baisser les bras. Au contraire, nous allons continuer à tout donner car cette compétition se remporte sur la fin, pas maintenant. Il faut garder en tête le positif", a déclaré le coach de la Casa Blanca. Le Real Madrid possède un point de retard sur le Barça, mais aussi un match en moins.

MAN UTD

Ibrahimovic prêt à s'enraciner

Auteur d'une première saison prolifique outre-Manche, l'attaquant de Manchester United, Zlatan Ibrahimovic (35 ans, 24 matchs et 15 buts en Premier League cette saison), donne beaucoup de boulot à la presse anglaise. Après avoir évoqué un possible départ en fin de saison, les médias britanniques avan-

cent désormais que le Suédois, en fin de contrat en juin mais qui dispose d'une option pour une année supplémentaire, souhaiterait rempiler jusqu'en 2019 ! En effet, s'appuyant sur une source proche de l'ancien Parisien, le *Daily Mail* indique ce jeudi que le buteur se régale à MU sous les ordres de José Mourinho et aimerait donc faire durer le plaisir. Si cette possibilité se concrétise, le Scandinave aurait alors 37 ans à la fin de son nouveau contrat, mais gageons que cette rumeur ne sera pas la dernière le concernant d'ici la fin de la saison...

OM

Gervinho ne ferme pas la porte, mais...

Présenté comme une possible cible de l'Olympique de Marseille depuis la nomination sur le banc de son ancien entraîneur à Lille et à l'AS Roma, Rudi Garcia, l'ailier du Hebei China Fortune FC, Gervinho (29 ans), se montre réceptif à l'intérêt supposé du club phocéien mais exclut tout départ dans l'immédiat. "Je ne pense pas que c'est le moment de quitter la Chine où je viens d'arriver. C'est trop tôt pour parler de départ, a clarifié l'international ivoirien auprès du site ivoirien Sportman. Dans le foot, il ne faut jamais dire jamais. On ne sait jamais de quoi l'avenir peut être fait. En plus, j'ai une relation particulière avec Rudi Garcia. Mais

aujourd'hui, je suis dans un club où je me sens bien, où je me sens investi d'une mission, celle de faire progresser et connaître le football chinois. C'est un défi très excitant. Pour l'instant, on ne parle donc pas de départ."

Victime d'une rupture des ligaments croisés en octobre dernier, Gervinho poursuit actuellement sa rééducation.

PSG

Pastore fait le point

Handicapé par des pépins physiques ces derniers mois, Javier Pastore (27 ans, 7 matchs en L1 cette saison) commence à retrouver du temps de jeu au Paris Saint-Germain depuis quatre matchs. Buteur mercredi en Coupe de France face à Niort (2-0), le milieu offensif argentin a fait le point sur son état physique après la rencontre. "Je joue tranquille, je me sens très bien, je n'ai pas mal, c'est le plus important pour moi de ne penser qu'à jouer et aider l'équipe. Après tout le travail que j'ai fait, c'est une récompense aujourd'hui de rentrer et de marquer. Le coach sait bien que c'était un moment très difficile pour moi, il m'a fait jouer progressivement. J'ai toujours eu confiance en lui. Je suis entré dans ma saison, c'est le moment le plus important de la saison. Je vais essayer d'aider l'équipe", a confié El Flaco. Avec un Pastore en forme, Unai Emery dispose d'un bel atout supplémentaire pour la suite de la saison.

CENTRE NATIONAL DES RECHERCHES PRÉHISTORIQUES, ANTHROPOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Démarche pour sa dénomination "Institut Mouloud-Mammeri"

Une démarche portant dénomination du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) "Institut Mouloud-Mammeri" est lancée en collaboration avec le ministère de la Culture, a-t-on appris de son directeur, Slimane Hachi.

Lors de la cérémonie de recueillement organisé à sa mémoire à Ath-Yenni à l'occasion du 28^e anniversaire de sa disparition, l'actuel directeur de cette institution a indiqué qu'un travail se fait dans le cadre du centenaire de Mouloud Mammeri pour ériger le CNRPH en institut qui portera le nom de cette figure emblématique de la culture algérienne. "C'est de ce centre et de ce personnage que tout est parti. L'Algérie moderne qui s'enracine est partie de cet espace que Mammeri a dirigé entre 1969 et 1979. C'est dans cette institution également qu'il a mené ses premières recherches en anthropologie. Si aujourd'hui le patrimoine matériel et immatériel est porté dans la Constitution algérienne c'est grâce à ce pionnier et à tous ses pairs", a-t-il fait savoir.

Slimane Hachi a estimé que Mouloud Mammeri qui a traversé tous les bouleversements du siècle dernier, dont les deux guerres mondiales et la guerre de libération nationale, était convaincu que c'est le patrimoine qui réalise l'unité nationale au lendemain de l'indépendance, d'où l'intérêt qu'il lui a porté. Des arguments suffisants, selon Slimane Hachi, pour démarcher en faveur de la dénomination du CNRPAH (ex-CRAP) au nom de cet illustre homme de culture qui a mis toute sa vie au service du savoir et de la recherche. Dans le cadre du centenaire de sa nais-



sance dont les festivités ont été lancées officiellement mardi à partir d'Ath Yenni par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, le CNRPH organisera en décembre 2017 à Alger un colloque international de cinq (05) jours qui sera consacré à la vie et l'œuvre de Mouloud Mammeri, a-t-il annoncé.

"Ce colloque aura le format d'un congrès qui traitera de l'œuvre, de l'apport et de l'importance de cet homme. Ce sera aussi une occasion d'évaluer les conclusions du travail qui sera fait pendant huit (08) mois à la mémoire de Mammeri dans le cadre de ce centenaire", a-t-il expliqué. La troisième action commémorative que s'est fixée le centre pour l'année 2017 est la réalisation d'un film-documentaire sur l'auteur de "La colline oubliée" qui sera confiée à un grand réalisateur algérien, a-t-il fait savoir.

Un cours sur Mammeri le 18 avril dans tous les établissements scolaires

Toujours dans le cadre du centenaire de la naissance du linguiste qui a mis les fondements scientifiques pour l'enseignement de la langue amazighe, le Haut-

Commissariat à l'amazighité en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale a programmé le 18 avril 2017 un cours sur Mouloud Mammeri à travers tous les établissements de l'enseignement moyen et secondaire des 48 wilayas du pays, a indiqué El Hachemi Assad, secrétaire général du HCA. Le texte proposé à l'étude est : *Lettre à Mohand Azouaou sur le savoir* édité dans son livre *Poèmes kabyles anciens* paru en 1980 chez les éditions Maspero. Des clubs de lecture consacrés à l'auteur sont également prévus au niveau des écoles dans le but de faire connaître son œuvre aux jeunes générations. En octobre de cette année, le pavillon du HCA, au 22^e Salon international du livre d'Alger, sera réservé exclusivement à Mouloud Mammeri à travers des expositions, des conférences, des projections de films et des lectures d'extraits de ses ouvrages.

Le salon sera marqué aussi par un colloque international placé sous le thème "Mouloud Mammeri l'amusaw, source de rencontres des civilisations du monde" que coordonneront Malha Ben Brahimi et Youcef Nacib, selon le programme du centenaire. Concernant les trois grands projets du centenaire que réalisera le

HCA, le premier portera sur la réédition, en collaboration avec le ministère de la Culture et les éditions El Othmania, des romans *La colline Oubliée*, *L'Opium et la bâton*, *Le banquet*, *Le sommeil du juste* et *La traversée*. Le second grand chantier consiste à traduire en tamazight et éditer cinq ouvrages à savoir *Le foehn* ou *La preuve par neuf*, *Le sommeil du juste*, *Les poèmes kabyles anciens* et *Le banquet*. Le film *L'opium et le bâton* réalisé par Ahmed Rachedi à partir du roman de Mouloud Mammeri sera, par ailleurs, dédoublé en tamazight par Samir Aït Belkacem du studio Double Voice avec l'aide du fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic). Par ailleurs, l'agence Algérie presse service (APS) participera à ce centenaire par le lancement d'un portail électronique (www.mammeri100.dz) consacré au parcours et à l'œuvre de Mammeri et à toutes les activités qui seront organisées jusqu'à décembre prochain.

FESTIVAL DU THÉÂTRE DE JEMNA À TUNIS

L'Algérie participe avec la pièce "Slilwan"

La pièce de théâtre "Slilwan" de l'Association culturelle "Ibtaren" de Tizi Ouzou sera présentée lors de la 2^{ème} édition du Festival international du théâtre de Jemna qui a débuté mercredi, selon la presse tunisienne.

Inspirée d'un conte kabyle, la pièce *Slilwan* mise en scène par Seddouki Lyes, raconte l'histoire d'une petite fille nommée *Slilwan* qui vit avec sa famille dans une forêt mystérieuse.

Outre l'Association de "théâtre de la ville" de Jemna, plusieurs troupes de théâtre représentant des pays arabes prennent part à cette manifestation culturelle, dont la troupe du "théâtre nationale" de Benghazi (Libye).

Créée en 2008, ladite association culturelle qui compte d'autres pièces en tamazight, à savoir *Lounja* et *Le masque d'or*, avait déjà pris part en 2016 au 4^e Festival international du théâtre pour enfant à Gafsa, au sud de la Tunisie.

MANDELA'S GUN

Le documentaire projeté à Alger

Le documentaire *Mandela's Gun* (Le pistolet de Mandela) du réalisateur britannique John Irvin, consacré en majorité à la formation militaire du symbole de la lutte contre le système de l'apartheid, Nelson Mandela (1918-2013), a été projeté mardi soir à Alger, en avant-première algérienne. D'une durée de 90 mn, cette œuvre, coproduite par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), se focalise sur le périple entrepris par Nelson Mandela, à travers plusieurs pays d'Afrique, afin de former le "MK", branche armée du Congrès national africain (ANC), parti politique sud-africain défendant les droits et intérêts de la population noire contre le régime de l'Apartheid. Ce documentaire de fiction comporte des témoignages d'acteurs historiques de l'époque, de compagnons de Nelson Mandela, de chercheurs, d'historiens ainsi que des reconstitutions cinématographiques des faits dans une mise en

scène où le personnage de Madiba est campé par l'acteur sud-africain Tumisho Masha. *Mandela's Gun* retrace le voyage du commandant en chef des "MK" qui le mènera d'abord en Algérie, non loin de la frontière avec le Maroc, où Nelson Mandela a évalué l'ampleur de la violence de l'armée coloniale française et rencontré des officiers de l'Armée de libération nationale (ALN) qui lui avaient signifié l'importance de la lutte politique parallèlement à la lutte armée.

Dans cette brève séquence consacrée à son passage en Algérie, où l'acteur algérien Khaled Benaïssa joue le rôle d'un responsable historique, le documentaire n'apporte aucune autre précision sur le séjour de Mandela en Algérie.

Le voyage se poursuit plus longuement en Ethiopie où le leader des "MK" reçoit une instruction militaire et se forme à diriger une guérilla, qu'il veut baser sur des actions de sabotage ciblées sans faire de

victimes, avec le soutien de l'empereur Haïlé Sélassié 1^{er}.

Le documentaire montre également l'entraînement des troupes dans d'autres pays du continent avant de suivre les étapes du retour de Nelson Mandela en Afrique du Sud jusqu'à son arrestation en août 1962, après 17 mois de clandestinité.

Le récit de cette œuvre s'arrête lors de l'arrestation d'autres dirigeants de l'ANC, suite à laquelle Nelson Mandela est condamné à la prison à perpétuité.

Mandela's Gun, sorti en octobre 2016, a été projeté à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh en présence d'une délégation sud-africaine, du ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi, des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Cette projection a été organisée dans le cadre de la semaine culturelle sud-africaine en Algérie inaugurée vendredi et qui se poursuit jusqu'au 4 mars.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية ميلة
مديرية الثقافة

قرار رقم: 507 مؤرخ فسي:
بتضمن وضع المخطط الدائم للحماية واستصلاح القطاع
المحفوظ للمدينة العتيقة لميلية القديمة للاستثمار العمومي

- إن والي ولاية ميلة -

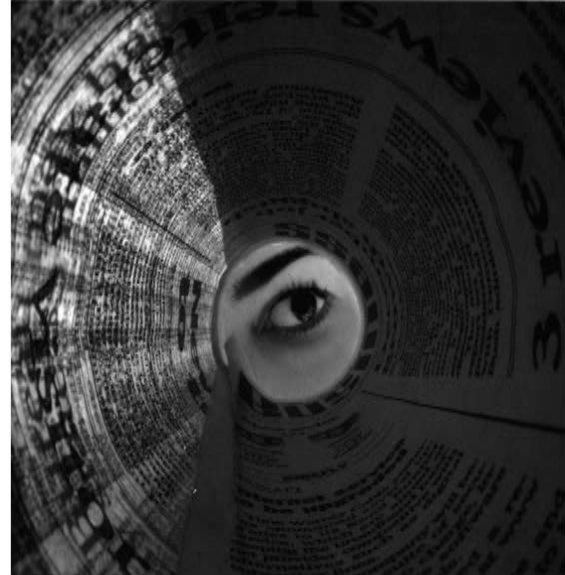
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 02/02/1984 المتضمن التنظيم الإداري للبلد .
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 11/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري .
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 12/01/1990 المتعلق التهيئة والتعمير والمعدل والمتمم .
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 12/01/1990 المتضمن قانون الأشغال الوطنية .
- بمقتضى القانون رقم 04/98 المؤرخ في 06/06/1998 المتعلق بحماية التراث الثقافي .
- بمقتضى القانون رقم 20/01 المؤرخ في 12/12/2001 المتعلق بتهيئة الإقليم والتنمية المستدامة .
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 06/06/2011 المتعلق بالبلدية .
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 06/06/2011 المتعلق بالولاية .
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 10/05/2016 المتضمن تعيين السيد / خنفل محمد جمال والي لولاية ميلة .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23/07/1994 الذي يضبط اجيزة الإدارة العامة في الولاية ومخاطباتها .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06/09/1995 الذي يحدد صلاحيات مصلح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وصلها .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 322/03 المؤرخ في 05/10/2003 المتضمن ممارسة الأعمال التقنية المتعلقة بالممتلكات الثقافية العقارية المحلية .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 324/03 المؤرخ في 05/10/2003 المتضمن كيفية إعداد المخطط الدائم لحفظ واستصلاح القطاع المحفوظ .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 09-404 المؤرخ في 29/11/2009 المتضمن إنشاء القطاع المحفوظ للمدينة العتيقة لميلية وتعيين خورده .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 01/11 المؤرخ في 05/01/2011 المعدل والمتمم للمرسوم 324/03 المذكور أعلاه .
- مراسلة السيد / والي ولاية ميلة - الأشغال العامة - رقم : 290 المؤرخة في : 28/03/2010 المتضمنة طلب إعداد المخطط الدائم لحفظ واستصلاح القطاع المحفوظ للمدينة العتيقة لميلية للتقييم .
- بناءا على مداولة المجلس الشعبي الولائي لولاية ميلة رقم : 12 المؤرخ في : 28/03/2010 المتضمن المصادقة على إعداد المخطط الدائم لحفظ واستصلاح القطاع المحفوظ للمدينة العتيقة لميلية للتقييم .
- بالتأرجح من السيد / مدير الثقافة

- يقرر -

- المادة الأولى: يوضع للاستثمار العمومي مشروع المخطط الدائم لحفظ واستصلاح القطاع المحفوظ للمدينة العتيقة لميلية القديمة بالبلدية ميلة .
- المادة 02 : يكون سير التحقيق العمومي على مستوى بلدية ميلة في مدة 60 يوم عمل ابتداء من تاريخ نشر الإعلان عنه في جريدين يوميين وطنيين على الأقل .
- المادة 03 : تعين السيدة /بسطيرة إلهام مهندس دولة للإدارة الإقليمية في التصيير التقني و الحضري بلدية ميلة بصفتها محظوظة لهذا الغرض وفي حالة الغياب تنوبها السيدة /لجي إلهام مهندس معماري للإدارة الإقليمية ، ويوضع سجل تحت تصرف المواطنين لإبداء أي رأيهم حول هذا المخطط وكل التصريحات تكون مشفوعة وموقعة .
- المادة 04 : يودع سجل التحقيق في البلدية طيلة 60 يوما من تاريخ نشر الإعلان عليه كل يوم من الساعة الثامنة صباحا إلى غاية الرابعة والنصف مساء ما عدا أيام العطل .
- المادة 05 : يتقلد سجل الاستقصاء عند انقضاء المهلة القانونية ويومعه المحافظ المحقق ويقوم خلال 15 يوما الموالية بإعداد محضر لقل الاستقصاء ويرسله إلى والي مصحوبا بالملف الكامل للاستقصاء مع استنتاجه .
- المادة 06 : يعلق هذا القرار خلال فترة التحقيق 60 يوما بمقر بلدية ميلة ومقر ولاية ميلة .
- المادة 07 : يكلف السادة /الأمين العام للولاية ،مدير التنظيم والشؤون العامة مدير للتقنية ، رئيس دائرة ميلة ، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية ميلة ، كل فيما يخصه بتنفيذ أحكام هذا القرار الذي سيلتزم في نشره للقرارات الإدارية للولاية .

Midi

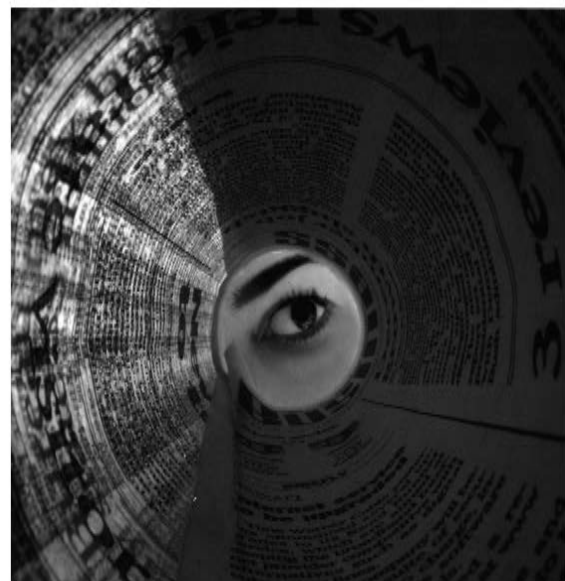
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Midi

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Education alimentaire et sport pour protéger les enfants contre l'obésité

Une éducation alimentaire appropriée et une pratique sportive régulière et permanente sont à même de protéger les enfants contre l'obésité dès leur bas âge, ont indiqué les spécialistes en diététique, réunis lundi à l'université de Boumerdès.

Les parties "concernées doivent conférer une importance suprême" à la pratique sportive dès le palier primaire en la relevant au rang de "nécessité nationale et en assurant les espaces et le temps nécessaires pour le sport", a soutenu l'universitaire de Boumerdès Assia Agha dans son intervention lors d'une journée de sensibilisation sur l'obésité.

Issam Samir, universitaire de la même wilaya, a fait part à l'APS d'une enquête sur l'obésité, réalisée entre 2014 et 2016 au titre d'un Projet national de recherche,



ayant révélé que "le mode de vie de la famille a un impact morphologique sur le développement de l'enfant."

Selon ce chercheur universitaire, ayant également pris part à cette opération, l'enquête qui a touché un échantillon d'enfants de 6 à 10 ans de différentes écoles primaires du pays, a révélé que le

phénomène de l'obésité est particulièrement répandu parmi les couches sociales à revenu limité qui n'ont pas les moyens de diversifier leur alimentation, en mangeant notamment les pâtes et les sucreries, qui sont à leur portée. Le manque de pratique sportive et d'espaces dédiés pour ce faire, et l'absence d'activité découlant de la

mauvaise habitude, prise par les parents d'accompagner leurs enfants à l'école en voiture, conjugués aux mauvaises habitudes alimentaires consistant à consommer des sucreries avec des boissons gazeuses, en soirée, ont été cités comme facteurs aggravant l'obésité.

Selon Loukel Rachid, directeur des activités scientifiques à l'université de Boumerdès, organisateur de la rencontre, en collaboration avec l'Office des œuvres universitaires et des clubs scientifiques universitaires, cette journée, tenue sous le signe "Tous contre l'obésité", vise à sensibiliser les étudiants sur les "risques encourus par cette maladie (obésité)".

La manifestation a été marquée par l'animation d'une série de communication, suivie de débats sur les moyens de lutte contre l'obésité, parallèlement à l'organisation de tournois sportifs (basket-ball et football), ainsi que d'une exposition sur le même thème, caractérisée par la tenue d'une table diététique proposant à la vente différents produits naturels hautement diététiques, dont le miel, l'huile d'olive et les figues.

Le nombre de personnes souffrant de dépression en hausse

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué, dans un rapport publié jeudi, que le nombre de personnes vivant avec la dépression a augmenté de plus de 18% entre 2005 et 2015. La dépression est un trouble mental courant touchant plus de 350 millions de personnes, les femmes étant plus atteintes que les hommes. C'est la première cause d'incapacité dans le monde. Elle diffère des sautes d'humeur habituelles et des réactions émotionnelles passagères face aux problèmes du quotidien. Quand elle perdure et que son intensité est modérée ou sévère, la dépression peut devenir une maladie grave. Elle peut entraîner une grande souffrance, altérer la

vie professionnelle, scolaire et familiale de la personne concernée. Dans le pire des cas, la dépression peut conduire au suicide. Chaque année, plus de 800.000 personnes meurent en se suicidant. Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 15-29 ans. Plus de 80 % des personnes souffrant de cette maladie vit dans des pays à faible ou moyen revenus. Bien qu'il existe des traitements connus et efficaces pour combattre la dépression, moins de la moitié des personnes affectées dans le monde (dans certains pays, moins de 10 %) en bénéficient. Le manque de ressources, la pénurie de soignants qualifiés, des erreurs d'appréciation et la stig-

matisation sociale liée aux troubles mentaux sont autant d'obstacles à l'administration de soins efficaces. Le 10 octobre dernier, l'OMS a lancé une campagne mondiale de sensibilisation sur le thème de la dépression. Menée sur un an, la campagne vise à faire en sorte que davantage de personnes souffrant de dépression dans le monde entier demandent et bénéficient d'une aide. Cette année, la Journée mondiale de la santé (7 avril) mobilisera l'attention sur cette maladie touchant de plus en plus de personnes. La dépression résulte d'une interaction complexe entre des facteurs sociaux, psychologiques et biologiques. Les personnes exposées à des

événements malheureux dans leur vie (chômage, deuil, traumatisme psychologique) sont plus susceptibles de développer une dépression. Celle-ci peut, à son tour, générer un surcroît de stress et de dysfonctionnement et aggraver la situation de la personne touchée, ainsi que la dépression elle-même. Selon le nombre de symptômes et leur gravité, un épisode dépressif peut être considéré comme léger, modéré ou sévère. Il existe par ailleurs une interdépendance entre la dépression et la santé physique. Une maladie cardio-vasculaire peut par exemple entraîner une dépression et vice versa.

Les adeptes du "sans gluten" plus à risques d'une exposition aux métaux lourds

Les personnes qui ne mangent pas de gluten pour raisons médicales ou par choix seraient plus susceptibles d'absorber davantage de mercure et d'arsenic, mettent en garde des chercheurs. En cause, une contamination plus importante des aliments à base de riz. Le régime sans gluten est devenu populaire en France comme dans d'autres pays bien qu'il soit destiné aux personnes qui ont développé une intolérance, appelée "maladie cœliaque". Ces dernières présentent des symptômes cliniques variables en nombre et en intensité (diarrhées, perte de poids, arrêt de la croissance, ballonnements, aphtes, douleurs osseuses, fatigue, anémie). Surtout, cette intolérance provoque une destruction de la paroi de l'intestin grêle et entraîne une mauvaise absorption des nutriments, ce qui peut entraîner des carences et des déséquilibres alimentaires graves. Selon l'Inpes, la maladie toucherait 1 % de la population mais seul 10 % à 20 % seraient diagnostiqués en France. Mais les intolérants au gluten ne sont pas les seuls à exclure totalement les céréales qui en contiennent (blé, orge, seigle) de leur assiette. En effet, certaines



personnes suivent aussi ce régime, qui permettrait de réduire l'inflammation, une allégation qui n'a jamais été officiellement prouvée. Mais les personnes devenues adeptes de ce type d'alimentation s'exposeraient à un autre risque jusqu'ici peu évoqué, celui d'une exposition à deux métaux lourds, l'arsenic et le mercure. Or, cette exposition est susceptible de favoriser le développement de maladies cardiovasculaires, de cancers ou de troubles neurologiques, comme l'explique une étude menée par des chercheurs de l'université of Illinois. Comment cette exposi-

tion se produit-elle ? Les produits sans gluten contiennent souvent de la farine de riz en guise de substitut du blé. Mais le riz est un connu pour bioaccumuler certains métaux toxiques comme l'arsenic et le mercure provenant des engrais, du sol ou de l'eau. Malgré cela, les effets sur la santé des régimes riches en riz sont peu connus. Les scientifiques ont examiné les données d'une enquête nationale sur la santé et la nutrition pour chercher à établir un lien entre le régime sans gluten et la présence de biomarqueurs de métaux toxiques dans le sang et dans l'urine. En tout, 73 partici-

pants ont déclaré manger un régime sans gluten parmi les 7 471 qui ont rempli le sondage. L'étude montre que les personnes qui étaient adeptes du "gluten free" présentaient des concentrations plus importantes d'arsenic dans leur urine et de mercure dans leur sang que celles qui ne suivent pas ce régime alimentaire: les niveaux d'arsenic étaient presque deux fois plus élevés pour les personnes du premier groupe et les niveaux de mercure étaient 70 % plus élevés.

Ainsi du plomb peut être retrouvé dans les fruits et légumes, les boissons et les crustacés, de même que du cadmium. Mais le rapport précise également que "la dose ingérée moyenne se situant entre le tiers et la moitié de la dose recommandée, il existe incontestablement une marge de sécurité par rapport aux doses tolérables". Attention cependant à une consommation répétée de denrées plus contaminées que la moyenne qui peut entraîner des apports en métaux lourds significatifs, comme un repas qui combine moules, huîtres, thon, rognons, vin et tabac.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing à une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché. - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication. - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information. - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles. - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prend en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. - Expérience minimale 02 ans	Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Superviser et contrôler la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : - Rattaché au Responsable HSE - Coordinateur des structures de sûreté interne des agences - Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales - Coordonner les relations de la société de gardiennage - Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances - Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. - Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail - S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. - disponible	Lieu de travail : - Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: - Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis - Commercialiser la prestation transport logistique. - Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers - Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) - Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale - Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport - Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division - Veille permanente de la concurrence au niveau local et national - Reporting... Capacités et expérience souhaitées: - Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum - Formation en logistique internationale ou commerce internationale - Au minimum 2 ans d'expérience - Persévérance, bon relationnel - Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: - Alger Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploipartner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: - Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise - Analyse financière régulière. - Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise - Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe. - Suivre les facturations, le recouvrement. - Assurer le reporting mensuel/budget. - Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés. - Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise. - Autoriser le paiement des fournisseurs - Suivi de la gestion des stocks Profil : - Expérience requise - Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste - Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée Diplôme requis - Licence en finances Compétences - Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) - Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) - Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques - Très bonnes connaissances en finances - D'excellentes compétences interpersonnelles - Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité - Aptitude aux présentations fréquentes - Aptitudes à la communication verbale et écrite. - Capacités à définir des priorités et respecter les délais - Très bon sens de l'organisation. - Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement - Excellent niveau dans la résolution des problèmes - Compétences en informatique Lieu de travail principal : - Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploipartner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET
---	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

CUISINE

Gratin à l'emmental et aux poireaux



Ingrédients :
Emmental : 300 g
Oignon : 1 kg
Poireau : 500 g
Bouillon de bœuf : 1/2 l
Baguette : 1 demie
Farine : 50 g
Beurre : 80 g
Sel, poivre

Préparation :
Épluchez les légumes et émincez-les. Faites caraméliser les oignons au beurre, à feu doux, pour obtenir une belle couleur dorée. Ajoutez les poireaux émincés, mouillez avec le bouillon de bœuf, assaisonnez. Laissez cuire une heure à feu doux. Préchauffez le four en position grill. Coupez la baguette en croûtons, faites-les griller au four. Mettez la soupe dans des bols allant au four, ajoutez les croûtons et le fromage, laissez gratiner six minutes sous le grill.

Flan chocolat



à la noix de coco

Ingrédients :
8 c. à soupe (bombées) de semoule fine
11 c. à soupe (bombées) de sucre en poudre
5 c. à soupe de noix de coco râpée
1 l de lait
1 tablette de chocolat noir
1 jaune d'œuf
1 noix de beurre

Préparation :
Versez le lait dans une casserole, ajoutez la semoule fine et le sucre en poudre. Faites bouillir en remuant de temps en temps, jusqu'à obtention d'une pâte épaisse (purée). Séparez le blanc du jaune. Mettez la noix de coco, ajoutez le jaune d'œuf et la noix de beurre doux, mélangez bien.
Humidifiez un saladier avec de l'eau. Versez la moitié de la pâte, puis ajoutez du chocolat coupé en petits morceaux à l'aide d'un couteau et versez enfin le reste de la pâte. Laissez refroidir et mettez au réfrigérateur 10 à 12 heures. Démoulez le gâteau sur une grande assiette plate, râpez du chocolat dessus. Vous pouvez aussi rajouter de la noix de coco pour la décoration.

Soins et beauté

Comment se démaquiller



Il est très important de démaquiller son visage quotidiennement. Cela comporte plusieurs avantages : Le nettoyage débarrasse le visage du maquillage qui pourrait encrasser les pores de peaux. Même s'il n'y a pas de maquillage sur le visage, le nettoyage du visage permet d'enlever les saletés et la pollution accumulées au cours de la journée.

Le nettoyage prépare la peau pour appliquer la crème de jour ou la crème de nuit.

Le nettoyage permet d'oxygéner la peau.

Le nettoyage permet de manipuler la peau du visage et, ainsi, de la tonifier.

Pour démaquiller son visage, on doit premièrement appliquer un peu de lait démaquillant approprié à sa peau (peau sèche, peau grasse, etc.). Frotter délicatement en

faisant de petits cercles sur la peau. On doit toujours appliquer le lait vers le haut de la mâchoire à la base des cheveux et appliquer le lait de la mâchoire vers le cou et les épaules en allant vers le bas. Ces mouvements sont destinés à éviter le décollement de la délicate peau du visage. À l'aide d'une paire d'éponges (lamelles mousselines ou petites éponges naturelles) ou d'une lingette douce, laver le visage et enlever le lait (toujours vers le haut pour le visage et vers le bas pour le cou). Grâce à l'utilisation d'un lait nettoyant, la peau sera nettoyée sans que les huiles naturelles du visage soient enlevées comme avec un savon et sans que le PH de la peau ne soit altéré.

Il peut arriver que vous ayez une bonne épaisseur de maquillage (par exemple, les comédiens). Il est alors recommandé d'enlever le gros du maquillage avec du coton et de l'eau minérale puis sécher

avec des mouchoirs. Il peut être utile (mais ce n'est pas indispensable) d'utiliser un démaquillant spécial pour les yeux. Le coton et l'eau minérale peuvent aider à enlever le mascara ou le maquillage gras (comme les crayons contour des yeux). Dans tous les cas, il faut faire très attention à la peau délicate du contour des yeux car elle peut être irritée très facilement. Il ne faut jamais frotter fort celle-ci lors du nettoyage de la peau ou de l'ap-

plication de crème. Il faut impérativement nettoyer le visage le soir, avant d'aller se coucher. Il est recommandé de le nettoyer le matin si on a une peau très grasse ou si l'on a mis une crème de nuit. La peau fraîchement nettoyée et sur laquelle on a appliqué une crème de base appropriée permet de mieux faire tenir le maquillage et l'empêche de tourner.

Congélation des légumes Trucs et astuces...

Citrouille

Couper en morceaux et enlever les graines et membranes. Cuire à la vapeur, à l'eau bouillante ou au four jusqu'à tendreté. Refroidir et retirer la pulpe de l'écorce, mettre en purée et congeler. Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Courges

Procéder comme pour les citrouilles.

Haricots verts ou jaunes

Laver, couper la tige et la queue. Blanchir 3 minutes. Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Épinards

Bien laver et enlever la tige sur le dos des feuilles. Blanchir 2 minutes. Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Maïs en grains

Éplucher et enlever les soies, blanchir avant de congeler.

Fines herbes

Les fines herbes peuvent être congelées hachées ou sur tige. Congeler sur un plateau recouvert d'un saran avant d'emballer. Nous en mangeons tous les jours sans même nous en rendre compte, et pourtant, sans elles, plus rien n'aurait le même goût :

l'aromatisation des aliments ne date pas d'hier. Les Égyptiens déjà assaisonnaient et aromatisaient leurs aliments avec des herbes amères. Les Romains, eux, utilisaient en grande quantité de la cannelle et du gingembre. Ils ont même créé certains arômes grâce à une technique toujours utilisée de nos jours : la fermentation, par exemple.

Au Moyen-Age

Plus tard, au Moyen-Age, on découvre la distillation, qui va permettre le développement de la parfumerie, mais aussi des arômes que l'on ajoute aux aliments, comme l'alcool de menthe que l'on utilise dans les pastilles de menthe ou encore l'eau de fleur d'oranger. La révolution industrielle du XIX^e siècle et ses découvertes chimiques permettent, dès 1845, de créer des molécules aromatiques de synthèse, comme la vanilline que l'on utilise toujours de nos jours. La palette des arômes s'est extrêmement étendue puisque l'on a réussi à créer des arômes qui n'existaient pas dans la nature, soit en synthétisant une nouvelle molécule, soit en assemblant plusieurs molécules issues de substances naturelles, arômes naturels et non naturels.



Arôme artificiel ou naturel

Pour savoir ce que contient le produit que l'on achète, il faut lire attentivement l'étiquette. Si l'arôme naturel est signalé par la mention "arôme naturel", le non-naturel, lui, n'est plus signalé : on ne parle plus d'"arôme artificiel mais d'"arôme", sans plus de précision. Une lecture attentive de l'étiquette est d'autant plus importante si l'on est sujet à des allergies alimentaires. En effet, si l'on est allergique à la noisette, on sera tout aussi allergique à l'arôme naturel de noisette, qui contient les mêmes molécules. Ce qui n'est pas indiqué, en revanche, c'est l'influence de la consommation d'aliments très aromatisés sur l'évolution de notre goût, modifiant nos habitudes alimentaires. Une question d'éducation du goût mais aussi de santé.

Astuces ... Astuces ... Astuces...

Masque... au miel



Le miel constitue un excellent antiseptique et peut ainsi protéger votre peau des agressions bactérienne. Pour cela, il suffit de mettre un tout petit peu de miel sur le bouton, couvrir d'un



sparadrap et laisser agir pendant la nuit.

Rouge à lèvres cassé

Chauffer les deux bouts du bâton adhésif d'une allumette pour qu'ils adhèrent l'un à l'autre. Faire refroidir le tube au réfrigérateur.

Vernis à ongles trop épais

On peut utiliser un vernis à ongles devenu trop épais en y ajoutant quelques gouttes d'alcool à 90°. A savoir : un vernis à ongles entamé se conserve très bien au réfrigérateur. Recette de cuisine



Mots Fléchés N°3198

fourre-tout sonnant joliment	↓	bureau de notaire alimentés	↓	bourricot traiet	↓	honorée	↓	destina- tion presque parfait	↓	caprice moulu	↓	unité de bucheron pas très maline	↓
perple- xité jour de semaine	→					long discours	→						
	↓			épelée inclinai- son	↓	soudée	↓	artiste célèbre déses- ché	↓	ori du blessé provi- sions	↓		
attra- paient oignon	→			héros d'épopée commen- cer	→			point de vue alour- dissons	↓				bien nettoyée
grosse chandelle passage de navire	→					enivrer voleuse à plumes	↓						
	↓			invoquai pilote de sulk	↓			coquille d'oursin manière habile	↓				courses d'obsta- cles
verque	↓	à peine chauffée	→										
	↓	fournures	↓	fus dans la lune	→							titane de formule patrie d' Abraham	↓
	↓	poudre abrasive erreurs morales	↓	stries	↓	épau- lards mettre en rogne	↓						
dévoué	↓			brèves liaisons mère de daquet	↓								
surveil- lants dessin mural	→											saint de Bigorre	→
	↓			venteux bon coup de dent	↓			lieu sûr commo- des	↓	renfort	↓	de même	↓
quérir	→					mince faisceau autre- ment dit	↓						pâis réputé neutre
genre de balance	↓					qoulu beau début	↓					césium au labo	↓
	↓											silence !	↓
restau- rant de militaire	↓	remis au diamètre d'accord	↓							dégrin- golé	↓		
	↓			pâte à astiquer	↓					matou	↓		
ville de Mélané- sie distendit	→			douleur	↓			cave viticole très réaliste	↓				
	↓					descente directe symbole d'argent	↓						
	↓			posse- sif	↓			organes à dilater pour rire	↓				
mono- lithe funéraire	→					saveur	→					point de la rose	→

SUDOKU

N°3198

SOLUTION SUDOKU

N°3197

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3197

7			4				
	2			3	5		6
	1		9	5			
			2				9
		9	1	8	3		
	7			4			
			4	1		7	
4		6	3			5	
				5			9

3	2	1	5	9	8	7	6	4
4	9	8	7	6	2	1	5	3
6	5	7	3	1	4	2	8	9
5	7	9	6	3	1	8	4	2
2	3	4	8	7	5	9	1	6
8	1	6	2	4	9	5	3	7
7	8	3	1	2	6	4	9	5
1	4	2	9	5	3	6	7	8
9	6	5	4	8	7	3	2	1

• A • L • C • C • I • D • C
O B L I G A T I O N • E R E
• R E P A R A T I O N S • L
F A G O T E R A S • A I D E
• C A S E N T • I N T R U S
P A L U • A R A F A T • P T
• D • C A G E S • G E R E E
R A N C I E • T R E S O R •
• B A I S S E R A S • G E L
B R I O S • L E V • O N Z E
• A N N E A U • I S S U • S
A N S • L I C E • S E R G E
• T • A L L U R E • R E E R
B E R G E • B I G L A • N •
• • A I • O R N A I • H E P
E D I T E R A • R E F U S E
• O D E R • T S A R I N E S
F U I R • C I E • A L I S E
• T • A P H O R I S M E • S
D E F I • A N A R • E R R E
• S I S E S • C E P E • A L

Découverte d'un gène majeur pour la sélection végétale

Depuis des décennies, les sélectionneurs de maïs exploitent un phénomène unique dans le monde végétal.

Le pollen d'une plante dite "inductrice" déclenche, une fois déposé sur l'épi d'une autre plante le développement d'une descendance qui ne porte que les caractères de la mère. Les chercheurs de l'Inra, en collaboration avec le CNRS, l'ENS de Lyon, l'université Claude-Bernard Lyon 1 et Limagrain, ont découvert le gène responsable de ce phénomène et l'ont baptisé "Not Like Dad", puisque l'information génétique du père ne se retrouve pas dans la descendance. Ces résultats, fruits de 8 années de recherche et publiés dans la revue *Embo Journal* le 22 février 2017, ouvrent notamment des perspectives importantes dans la compréhension de la fécondation des plantes et dans le transfert de cet outil de sélection vers d'autres espèces cultivées. En 1959, un scientifique américain découvre une plante de maïs dont le pollen mâle, déposé sur l'épi femelle, déclenche le développement de grains



dit haploïdes, comportant uniquement la moitié du matériel génétique, celui de la mère. Pour pallier l'absence de l'information génétique du père, les gènes provenant de la mère sont alors dupliqués à l'identique. Le sélectionneur obtient ainsi des lignées "pures" en une seule génération, alors que ce processus nécessite normalement plusieurs années.

Des lignées pures

Chez le maïs, ces lignées "pures" servent comme parents des hybrides, c'est-à-dire de plantes possédant des caractères d'intérêt agronomique

sélectionnés, et de performance supérieure aux deux plantes parents. Des travaux de chercheurs de l'Inra, en collaboration avec le CNRS, l'ENS de Lyon, l'université Claude-Bernard Lyon 1 et Limagrain, ont permis d'identifier un gène majeur responsable de l'induction de plantes haploïdes, et l'ont baptisé "Not Like Dad". Ce résultat, fruit de 8 années de recherche, a été rendu possible par le séquençage du génome du maïs en 2009 et le développement de techniques notamment dans le champ de la génomique. L'induction d'haploïdie est un outil puissant de sélection, qui

chez des espèces autres que le maïs, nécessite des systèmes de culture in vitro assez laborieux et coûteux. Cette découverte du gène responsable de l'induction naturelle chez le maïs ouvre des pistes pour l'application à d'autres plantes, incluant des espèces - comme le tournesol - réfractaires à l'induction par culture in vitro. Cette découverte majeure ouvre aussi la voie à l'acquisition de nouvelles connaissances de la fécondation et de la reproduction des plantes, notamment pour mieux comprendre le dialogue entre les gamètes mâle et femelle chez les plantes.

Une nouvelle technologie de propulsion électrique pour satellite



L'Onera développe, depuis plusieurs années, une technologie de propulsion électrique pour satellite - Ecra - dont les performances sont très prometteuses. Avec le projet Minotor et ses partenaires, l'Onera veut rapprocher Ecra de la validation scientifique et industrielle.

Le projet H2020 Minotor (Magnetic NOzzle thruster with elecTron cyclOTron Resonance), coordonné par l'Onera, a été sélectionné par l'Union européenne lors d'un appel à projets sur les technologies émergentes de propulsion électrique. Le projet vise, en 3 ans, à

développer jusqu'à un TRL* 4 à 5 une nouvelle technologie de propulsion électrique pour les satellites, nommée Ecra, pour Electron Cyclotron Resonance Accelerator. ECRA est un propulseur électrique à tuyère magnétique qui induit une poussée par l'accéléra-

tion d'un faisceau énergétique de plasma neutre - où les charges positives des ions sont équilibrées par les électrons -, permettant ainsi de se passer de neutraliseur. Ses avantages en termes de coût système et de fiabilité sont très significatifs par rapport aux technologies existantes, et seront plus précisément quantifiés dans Minotor par les partenaires industriels du projet. Cependant, malgré son apparente simplicité, cette technologie de rupture repose sur des phénomènes physiques particulièrement complexes qui ne sont pas encore complètement maîtrisés, ce qui a été un frein à son développement. Un effort particulier a donc été placé dans Minotor sur la compréhension et la modéli-

sation de la physique en jeu, ainsi que sur les tests expérimentaux de développement.

La propulsion électrique : un enjeu majeur

La propulsion électrique est devenue récemment un enjeu majeur pour les satellites car elle permet, du fait de sa faible consommation en carburant, d'économiser jusqu'à 40 % de la masse d'un satellite géostationnaire - cas d'un satellite "tout électrique".

La technologie Ecra du projet Minotor pourrait permettre une réduction significative des coûts et une augmentation des performances des propulseurs électriques, permettant ainsi à l'Europe de consolider son leadership dans ce domaine.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

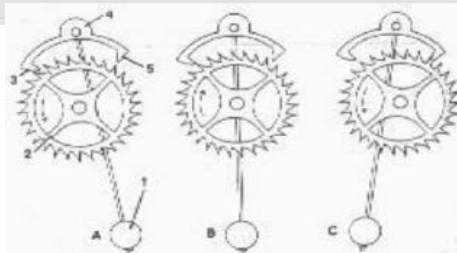
Balancier d'horloge

Inventeur : Christiaan Huygens

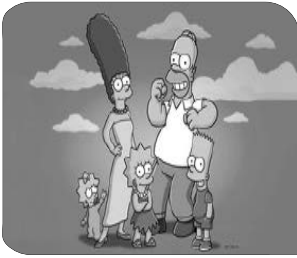
Date : 1656

Lieu : Pays-bas

Entre 1658 et 1659, Huygens travaille à la théorie du pendule oscillant. Il a en effet l'idée de réguler des horloges au moyen d'un pendule, afin de rendre la mesure du temps plus précise. Il découvre la formule de l'isochronisme rigoureux en décembre 1659 : lorsque l'extrémité du pendule parcourt un arc de cycloïde, la période d'oscillation est constante quelle que soit l'amplitude.



LES SIMPSON FUGUE POUR MENOTTE À QUATRE MAINS



20h55



Grâce à un lecteur de codes-barres et un ordinateur, Bart organise un faux mariage dans le but de recevoir des cadeaux. Tout semble bien fonctionner jusqu'à ce qu'il se fasse arrêter par le chef Wiggum et soit condamné à la prison pour mineurs. Ses premiers jours ne sont pas très joyeux, il se fait embêter aussi bien par les garçons que par les filles.

LES CHEVALIERS DU FIEL CROISIÈRE D'ENFER !



20h55



Après leur précédent spectacle «Vacances d'enfer !», les Chevaliers du Fiel retrouvent à nouveau leurs personnages fétiches de Martine et Christian Lambert. Cette fois, le couple embarque pour la folle croisière «Claude François, Alexandrie Alexandra» à la gloire de la star disparue. Ils s'installent dans la plus belle suite du paquebot, mais bientôt le rêve vire au cauchemar... A l'occasion de ce voyage, déjanté et riche en péripéties, le duo d'humoristes toulousains enchaîne les sketches et incarne une multitude de personnages pittoresques, qu'ils soient membres d'équipage ou simples passagers.

ON A TOUS EN NOUS QUELQUE CHOSE DE JEAN YANNE



20h55



Disparu en 2003, Jean Yanne, tour à tour acteur, humoriste, chanteur, réalisateur, auteur, homme de télévision, de radio de cinéma et de spectacle, a marqué et influencé plusieurs générations. Laurent Ruquier entouré de nombreux invités, dont Laurent Baffie, Georges Beller, Frédéric Beigbeder, Jean Marie Bigard, Danièle Evenou, Francoise Fabian, ou encore Alex Vizorek, revient sur les grandes étapes de sa carrière, les moments cultes de télévision et de cinéma, comme «Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil» ou «Deux heures moins le quart avant Jésus Christ». C'est aussi l'occasion de découvrir les facettes les moins connues de sa personnalité.

LE SANG DES ÎLES D'OR



20h55



Alors qu'elle a démissionné de la police après avoir échoué à traquer le tueur qui a assassiné sa nièce, la commandant Sandra Pantakidis a décidé de se retirer à Porquerolles, où elle s'adonne à la plongée sous-marine et initie les enfants des écoles. C'est alors qu'un deuxième crime survient, en tous points similaires au premier. Par défi, le tueur envoie à la police une balle de l'arme qu'il a volée à Sandra voilà trois ans et avec laquelle il a abattu son adjoint. Mais malgré cet «appel» du tueur, Sandra renonce à apporter son aide à l'enquête. Jusqu'à ce qu'elle découvre qu'Ariane, sa fille - ex-avocate avec qui elle est en conflit - s'est engagée dans la police et a pris son fauteuil à la tête du Groupe Crime que Sandra a dirigé.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

HENRI VIII COMLOTS À LA COUR



20h55



Le 24 juin 1509, Henri VIII Tudor est couronné roi d'Angleterre. Mais après des débuts brillants, le monarque déçoit considérablement la fonction. Furieux que le pape refuse d'annuler son mariage avec Catherine d'Aragon, il provoque le schisme entre l'Eglise d'Angleterre et celle de Rome ; ce qui aboutit à la création de l'Eglise anglicane. Henri VIII élimine ses opposants, vide les caisses du royaume, condamne à mort des hommes qu'il a fait accéder aux plus hautes responsabilités... Le document revient sur son règne à rebondissements qui s'achève à sa mort le 28 janvier 1547.

UNE SAISON SUR TERRE



20h55



Au Kenya, la petite éléphante Maya fait ses premiers pas dans la réserve de Samburu. Dans le Masai Mara, le lionceau Mojo est encore allaité à cinq mois mais a besoin de viande. Dans le Minnesota, les oursours Herbie et Fern et leur mère sortent d'hibernation. Dans le Kalahari, c'est l'arrivée de l'hiver. A cinq semaines, Swift dépend de son clan de suricates pour la nourrir et la protéger. Enfin, Gremlin est un jeune macaque de neuf semaines.

NCIS : LOS ANGELES EFFETS SECONDAIRES



20h55



Après le meurtre d'un analyste de la NSA, Callen infiltre un hôpital psychiatrique, où un autre analyste s'est réfugié pour échapper à une cellule de Daesh qu'il traquait à la frontière mexicaine. L'enquête porte également sur les liens ambigus qu'entretiennent certains policiers avec les cartels mexicains. Daesh n'est donc pas la seule menace qui pèse sur cette mission et Callen doit prendre garde à maintenir sa couverture pour en apprendre plus. Alors que l'état de Kensi s'améliore peu à peu, la santé d'un autre membre du NCIS semble en péril. Tout le monde suggère à Deeks de prendre un peu de repos, mais il tient à rester actif...

THE VOICE LA PLUS BELLE VOIX



20h55



Les auditions à l'aveugle se poursuivent ce soir. Rappelons qu'un changement a été apporté à cette étape du télécrochet : les coaches ne découvrent les visages des talents que si au moins l'un d'entre eux a buzzé, faisant se retourner son fauteuil. Autre nouveauté cette saison, l'arrivée de M. Pokora en remplacement de Garou. Peu à peu, les équipes des quatre coaches s'étoffent, et ce troisième rendez-vous devrait permettre à Zazie, Mika, Florent Pagny et M. Pokora de découvrir encore d'autres talents vocaux, musicaux et artistiques. Leur but, comme toujours, est de les conduire le plus loin possible dans l'aventure, de préférence jusqu'au sommet.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Lami Ben M'wid - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarjah : 0210000113000214 de 16
Adresse : 12 rue Foutzia Moulaine Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

BÉBÉ DE PIERRE CASIRAGHI ET BEATRICE BORRROMEO

LA PRINCESSE CAROLINE OFFICIALISE

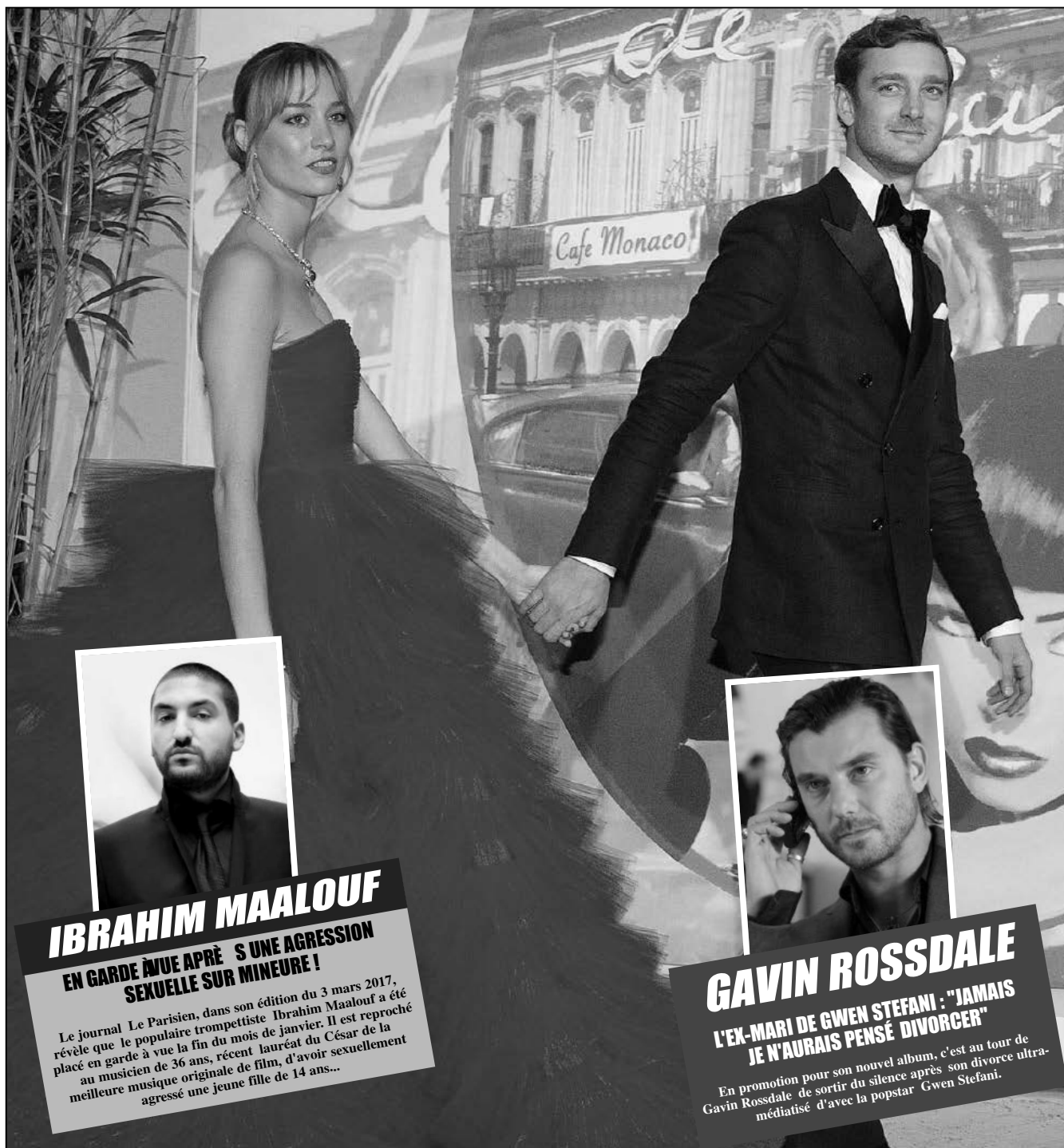
Les deux heureuses grand-mères se sont joyeusement associées dans un communiqué pour faire part de la naissance, mais ont "oublié" une information...

Grand-mère pour la quatrième

fois avec la naissance du premier enfant de son fils Pierre Casiraghi, la princesse Caroline de Hanovre a, en public, la joie mesurée. De pair avec la comtesse Paola Marzotto, mère de Beatrice Borromeo, épouse

de Pierre, la soeur aînée du prince Albert a officialisé la naissance de ce petit garçon venu au monde dans les premières heures du 28 février 2017 à la maternité de l'hôpital Princesse-Grace à Monaco :

"Son Altesse Royale la princesse de Hanovre et la comtesse Paola Marzotto ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils, né le 28 février 2017. La mère et l'enfant se portent bien", annonce un communiqué si laconique... qu'il fait même l'économie des prénoms du petit garçon.



IBRAHIM MAALOUF

EN GARDE ! VUE APRÈS UNE AGRESSION SEXUELLE SUR MINEURE !

Le journal Le Parisien, dans son édition du 3 mars 2017, révèle que le populaire trompettiste Ibrahim Maalouf a été placé en garde à vue la fin du mois de janvier. Il est reproché au musicien de 36 ans, récent lauréat du César de la meilleure musique originale de film, d'avoir sexuellement agressé une jeune fille de 14 ans...

GAVIN ROSSDALE

L'EX-MARI DE GWEN STEFANI : "JAMAIS JE N'AURAIS PENSÉ DIVORCER"

En promotion pour son nouvel album, c'est au tour de Gavin Rossdale de sortir du silence après son divorce ultra-médiatisé d'avec la popstar Gwen Stefani.

Fadjr	05h39
Dohr	13h00
Asr	16h16
Maghreb	18h51
Ichâ	20h09

LA PRESSION SUR FRANÇOIS FILLON S'ACCENTUE

ALAIN JUPPÉ POURRAIT LE REMPLACER

Quarante-huit heures après avoir assuré qu'il ne lâcherait rien, le candidat de la droite et du centre à la présidentielle est de plus en plus en difficulté.

Dans son propre camp, la liste des désistements dans son équipe de campagne se rallonge au fil des heures. Après le départ, dès mercredi, de Bruno Le Maire, conseiller pour les affaires internationales et européennes auprès de François Fillon, le directeur-adjoint de la campagne, Sébastien Lecornu (à l'origine soutien de Bruno Le Maire, candidat malheureux à la primaire de droite et du centre) a annoncé, jeudi, qu'il quittait le navire. Sur son compte *Twitter*, il a indiqué ne plus être "à même de remplir ses fonctions".

Gilles Boyer, le trésorier de campagne de François Fillon, également soutien d'Alain Juppé à la primaire, a aussi indiqué, jeudi soir, qu'il démissionnait.

Un plan B en coulisses ?

D'autres départs d'élus jup-



peïstes ont été enregistrés jeudi dans les rangs du parti Les Républicains (LR). Dans un communiqué commun, relayé sur *Twitter*, Benoist Apparu (député de la Marne et maire de Châlons-en-Champagne), Edouard Philippe (député (LR) et maire du Havre) et Christophe Béchu (sénateur LR et maire d'Angers), ont annoncé qu'ils retireraient leur soutien à François Fillon et quittaient la campagne du candidat de la droite à la présidentielle.

Le bureau exécutif du parti doit se réunir la semaine prochaine afin de prendre "une décision collective". Pour autant, ce retrait des troupes est-il le signe qu'un plan B se prépare en coulisses ? Depuis plusieurs semaines, le nom d'Alain Juppé comme candidat de remplacement revient régulièrement. Pour l'instant, le maire de Bordeaux a toujours exclu la possibilité d'être un plan B en cas de retrait de François Fillon. Mais, dans son édition d'hier vendredi *Le Parisien* croit savoir qu'il se tiendrait désormais prêt. Il aurait même eu un "haut-le-cœur" selon l'un de ses proches en entendant François Fillon mettre en cause l'institution judiciaire mercredi. À une poignée de fidèles, il aurait confié être "prêt" à devenir un

recours, selon le quotidien français.

Les Français veulent que François Fillon renonce

Si certains voient dans l'obstination du candidat François Fillon un désastre annoncé pour la droite, il "emporte son camp dans une course vers l'abîme", estime l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin, d'autres continuent de le soutenir dans sa stratégie jusqu'au-boutiste. "Peu importe !", a lâché Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat, jeudi au micro de RTL. Ce soutien sans faille de Fillon impute ces départs à un manque de courage. "Dans la tempête, il y a des gens qui tiennent, et il y a des gens qui tiennent moins", a-t-il dit, ajoutant qu'il ne refusait à "personne le fait de pouvoir s'interroger".

Afin de soutenir leur candidat, l'équipe de campagne a également annoncé un grand rassemblement dimanche, place du Trocadéro à Paris. Il n'est toutefois pas certain que les Français soient très réceptifs à cette initiative. Un sondage *Odoxa* pour *franceinfo*, publié hier, indique que sept personnes interrogées sur dix et près d'un tiers des seuls sympathisants de droite jugent que François Fillon a tort de maintenir sa candidature à la présidentielle.

SYRIE

L'armée chasse Daech de Palmyre

L'armée syrienne a indiqué avoir libéré totalement la ville de Palmyre et des zones périphériques après des opérations militaires réussies et un soutien aérien intensif par les avions de combat syriens et russes.

Dans un communiqué, le commandement militaire syrien a souligné que les sapeurs désamorcèrent les charges explosives plantées par le réseau terroriste dans les immeubles et les rues et sur les places publiques.

Le commandement syrien a fait savoir que l'importance de la reprise du contrôle de la ville de Palmyre est due à sa position historique et de civilisation, soulignant que cette victoire coïncide avec les victoires réalisées par l'armée arabe syrienne dans la banlieue nord-est de la ville d'Alep, "ce qui porte un coup funeste au réseau terroriste "Daech" qui a commencé à reculer sous les frappes de nos forces armées et de leurs alliés" a-t-il précisé.

"Cet accomplissement confirme que l'armée arabe syrienne, en collaboration avec les amis, est la seule force active et capable de lutter contre le terrorisme et de l'éradiquer", a fait noter le Commandement, indiquant que la reprise du contrôle de la ville de Palmyre contribue à l'élargissement des opérations militaires menées par l'armée arabe syrienne contre le réseau terroriste "Daech" dans plusieurs axes.

Le commandement a affirmé en outre que l'armée arabe syrienne, en collaboration avec les forces alliées, est actuellement plus déterminée à poursuivre ses opérations contre les deux réseaux de Daech et du Front Nusra et les autres réseaux terroristes, jusqu'à la libération de chaque pouce du territoire syrien.

AÉROPORT D'ALGER DE NOUVEAU PARALYSÉ PAR LE BROUILLARD

Le brouillard a encore fait des siennes pour la deuxième journée consécutive en paralysant tous les vols nationaux et internationaux, hier à l'aéroport Houari - Boumedienne d'Alger, en raison de la densité du brouillard dans la capitale.

Hier excepté le vol sur l'aéroport Charles-de-Gaulle qui a pu décoller, "tout le reste des vols nationaux et internationaux sont bloqués en attente d'une amélioration", a indiqué Air Algérie dans un communiqué.

L'épais brouillard a contraint aussi la compagnie nationale à dérouter, durant la nuit de jeudi à vendredi, plusieurs vols retour sur Alger vers l'aéroport de Constantine, ajoute la même source.

TENTATIVE DE KIDNAPPING À AKBIL, TIZI-OUZOU TROIS COLLÉGIENNES SAUVÉES PAR DES VILLAGEOIS

La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête, avant-hier, sur une tentative de kidnapping de collégiennes, signalée par des citoyens au village Aït-Meslayène dans la commune d'Akbil a-t-on appris hier de sources sécuritaires. Deux individus, dont l'identité n'a pas été révélée, soupçonnés d'être derrière cette tentative, ont été remis par des habitants du même village aux éléments de la gendarmerie de la structure territorialement compétente. Selon des sources locales, les trois collégiennes étaient sur le chemin pour rentrer chez elles quand elles ont été approchées

par deux individus roulant à bord d'une voiture qui leur ont intimé l'ordre de monter à bord. Ils ont réussi à embarquer l'une d'entre elles alors que les deux autres ont pris la fuite vers leur collège pour donner l'alerte. Les deux individus ont été immédiatement interceptés par des habitants avant de les neutraliser alors que leur otage avait réussi à s'enfuir. Elle aurait même été blessée à la main au moment où elle s'échappait. Les deux individus, l'un la trentaine et le second la quarantaine, ont été remis aux éléments de la Gendarmerie nationale. Ils seront présentés

devant le parquet demain dimanche.

Une petite fille retrouvée par la police le jour même de son enlèvement

Un nourrisson, de sexe féminin, enlevé le 1^{er} mars, a été retrouvé le même jour par les services de police de la wilaya de Tlemcen, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté nationale.

Les forces de sécurité ont retrouvé la petite fille au niveau de la commune de Remchi, a précisé le communiqué.

DRAME À LA RUE DIDOUCHE-MOURAD UNE FEMME HEURTÉE MORTELLEMENT SUR LE TROTTOIR PAR UNE VOITURE

Une femme est morte, avant-hier en début de soirée, écrasée par une voiture sur le trottoir de la rue Didoche-Mourad en plein Alger-centre, a-t-on constaté sur place. Selon un policier, la femme était assise à l'entrée de la Librairie des beaux arts lorsqu'elle a été percutée violemment par la voiture qui est sortie de manière inexplicable de la chaussée. La conductrice de la voiture aurait perdu le contrôle, selon le policier. Mais les circonstances exactes de l'accident ne sont pas encore connues.